



ANNEXE D - PROJET DE TERRITOIRE DE L'ISLE-SUR-LA- SORGUE

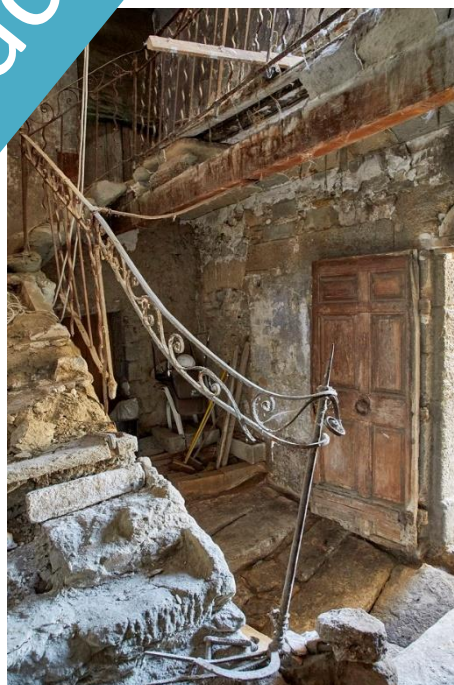


Table des matières

1. Axe 1	4
2. Axe 2 « Développement économique, tourisme et commerce	5
2.1. Diagnostic « Développement économique, tourisme et commerce »	6
2.1.1. Le développement économique	6
2.1.1.1. Contexte	6
2.1.1.2. Les zones d'activités économiques	8
2.1.1.3. Accompagnement des entreprises et insertion par l'emploi	0
2.1.1.4. La production logement	0
2.1.1.5. Le développement agricole	0
2.1.1.6. Une stratégie d'attractivité et de marketing territorial à L'Isle-sur-la-Sorgue	1
2.1.2. Tourisme	2
2.1.2.1. Contexte	2
2.1.3. Commerce	8
3. Axe 4 « Patrimoine et espaces publics »	8
3.1. Diagnostic « Patrimoine et espaces publics »	9
3.1.1. Le patrimoine	9
3.1.1.1. L'histoire de L'Isle-sur-la Sorgue	9
3.1.1.2. Site Patrimonial Remarquable : un outil opérationnel et réglementaire	12
3.1.1.3. Le centre ancien de L'Isle-sur-la-Sorgue, une richesse patrimoniale	14
3.1.1.4. La Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue (DIP)	15
3.1.1.5. Participation et accompagnement du secteur privé	15
3.1.1.6. Les grands projets patrimoniaux	16
3.1.2. Les espaces publics	20
3.1.2.1. La valorisation et gestion des espaces publics	20
3.1.2.2. D'autres vecteurs de qualité de l'espace public	21
3.1.2.3. Des espaces publics requalifiés en centre ancien	22
3.2. Analyse AFOM de l'Axe 4 « Patrimoine et espaces publics »	23
4.3 Enjeu, orientations stratégiques et plan d'actions de l'axe 4	24
4. Axe 5 « Services et équipements publics »	26
4.1. Diagnostic « Services et équipements publics »	27
5.2 L'accès aux services de santé	28
5.2.1 Les partenaires sur le territoire	28
5.2.2 Les besoins médicaux compte-tenu des caractéristiques de la population	30

5.2.3	L'offre de prise en charge sur le territoire.....	32
5.2.4	Structures sanitaires et médico-sociales	34
5.3	L'accès aux services publics du quotidien	37
5.3.1	L'accès au numérique et aux services de proximité	37
5.3.2	L'accès à la formation.....	42
5.3.3	L'accès aux équipements de la petite enfance, à la parentalité et à l'éducation.....	43
5.3.4	L'accès aux équipements sportifs	45
	Terre de jeux 2024	45
5.3.5	L'accès à la culture	46
5.3.7		49
5.4	Les AFOM de l'axe 4 « Services et équipements publics »	50
5.5	Enjeu, orientations et plan d'actions de l'axe 5.....	52

1. Axe 1 « Habitat »



Source image : islesurlasorgue.fr

2. Axe 2 « Développement économique, tourisme et commerce



Source image : islesurlasorgue.fr

2.1. Diagnostic « Développement économique, tourisme et commerce »

2.1.1. Le développement économique

2.1.1.1. Contexte

Compétence de développement économique de la CCPSMV

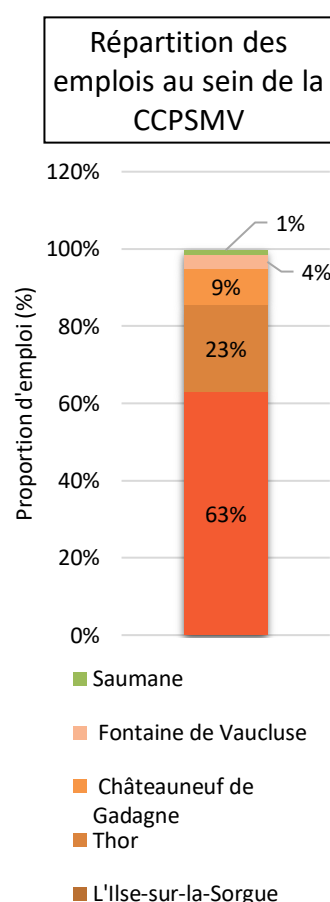
Depuis 2016, la CCPSMV exerce la compétence de développement économique sur l'ensemble de son territoire, comprenant :

- La création, l'aménagement et la gestion des **zones d'activités** industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires, touristiques : réalisation d'opérations d'aménagement à vocation économique (ZAC, lotissement etc...),
- La constitution de **réserves foncières** pour des opérations nouvelles d'aménagement à caractère économique et agricole,
- La participation à des **actions de développement économique** menées sur le territoire communautaire en partenariat avec d'autres organismes de développement économique privés ou publics,
- Les actions en faveur du **développement local de l'emploi et de l'insertion** par l'activité économique et le soutien aux structures œuvrant dans ce domaine,
- La **réalisation d'études de développement économique** : en 2019, la CCPSMV a réalisé l'étude « Développement économique, habitat et agriculture - Constats et enjeux fonciers », qui a permis la mise en place d'une réflexion stratégique sur l'ensemble de la commune.

L'Isle-sur-la-Sorgue un territoire actif au sein d'une économie intercommunale dynamique

➤ Le territoire de la CCPSMV labélisé Territoire d'Industrie

Le territoire de la CCPSMV possède une population active et dynamique avec un taux d'activité (75.4 %) et d'emploi (64.2 %) supérieurs aux intercommunalités voisines et notamment au Grand Avignon (taux d'activité de 71,4 %, taux d'emploi de 57.6 %). Au total la CCPSMV compte 11 150 emplois sur son territoire, sur lequel L'Isle-sur-la-Sorgue se positionne comme le cœur économique de l'intercommunalité en représentant **63 % des emplois de l'intercommunalité**. La CCPSMV se distingue par un secteur industriel fortement représenté avec 13.4 % des emplois dans ce secteur dont 22,4 % de l'emploi salarié du secteur privé. L'agro-alimentaire représentant le secteur industriel le plus représenté.



Source : direction PVD

Données : Développement économique, habitat et agriculture- Constats et enjeux fonciers CCPSMV, AURAV (2019)

L'essentiel de l'emploi industriel se retrouve à L'Isle-sur-la-Sorgue (74 % des emplois industriels de la CCPSMV) grâce notamment à la présence entreprises agroalimentaires de taille telles que SOLECO FLORETTE ou SOCOPA Viandes (Développement économique, habitat et agriculture- Constats et enjeux fonciers CCPSMV, AURAV (2019)).

Depuis 2021, la CCPSMV s'inscrit dans le programme national Territoires d'industrie, lancé par le gouvernement fin 2018. L'objectif vise à rassembler les pouvoirs publics et les industriels d'un même territoire pour concentrer les moyens d'action et apporter des solutions aux besoins identifiés.

➤ Des priorités de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur relayés par la CCPSMV

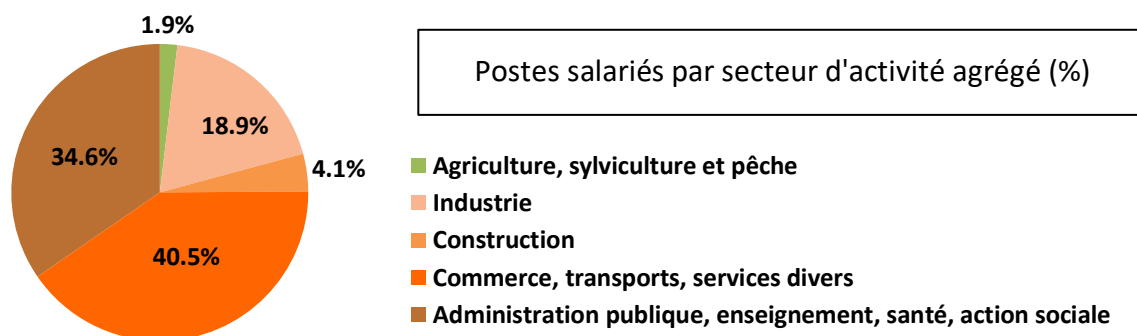
La Région Sud s'appuie sur une stratégie économique axée sur l'innovation, la croissance et l'emploi, rassemblés au sein de 8 Opérations d'Intérêt Régional (OIR). Parmi ces filières d'avenir, 2 écosystèmes sont particulièrement développés par la CCPSMV :

- La filière naturalité : productions issues des cultures et transformations de produits végétaux
- Le tourisme et les industries créatives : métiers d'arts et domaines de la création numérique

➤ Une commune au développement économique dynamique

En 2019, la commune compte 7020 emplois sur son territoire 70 % en secteur privé et 30% en secteur public. Durant les 10 dernières années, l'Isle-sur-la-Sorgue a connu une progression conséquente du nombre d'employeurs privés (+ 115) et de salariés (+ 476, pour atteindre 3.815 emplois en 2020). Une dynamique nettement supérieure aux communes avoisinantes (Mission Shop'In / Impact Crise).

Le secteur d'activité le plus représenté à L'Isle-sur-la-Sorgue est le secteur « commerce, transport et services divers » qui représente 40.5 % du total des postes salariés. De plus, le secteur industriel est dynamique avec une part de 18.9 % du total des emplois de la commune (Insee RP2018).



Source : Insee RP2018

En 2019, l'indice de concentration d'emploi est de 92.5 pour 100 actifs, ce qui signifie que le nombre d'emplois proposés à L'Isle-sur-la-Sorgue est inférieur au nombre de personnes actives résidant sur le territoire (Insee RP2019). Une logique cohérente avec la présence d'un flux domicile travail entrant non négligeable d'environ 2 600 personnes travaillant à L'Isle-sur-la-Sorgue sans y habiter. De plus, de nombreux Islois travaillent en dehors de la ville, soit un flux sortant de 3 668 travailleurs. Toutefois, 50 % des habitants de L'Isle-sur-la-Sorgue (3 674 actifs) travaillent au sein de la commune, soit environ 50% des actifs de la communes (Insee RP2014).

Fin 2019, 832 établissements actifs sont identifiés sur le territoire dont 75% comportent entre 1 et 9 salariés (Insee RP2019).

Les compétences de développement agricole de la CCPSMV

Sur le territoire de la CCPSM, 4% des emplois relèvent de l'agriculture (3% pour l'Isle-sur-la-Sorgue), un chiffre inférieur au Vaucluse (5%) (Développement économique, habitat et agriculture- Constats et enjeux fonciers CCPSMV, AURAV (2019)). L'objectif de l'intercommunalité est de **faciliter l'accès au foncier pour les agriculteurs** afin de maintenir une dynamique agricole sur le territoire, tout en :

- Développant l'agriculture biologique pour protéger l'environnement,
- Préservant le patrimoine paysager en limitant les friches et le mitage des zones agricoles,
- Se faisant connaître en que collectivité pilote en matière de protection des espaces ruraux et de l'environnement.

Des objectifs et orientations économiques communs du Schéma de Cohérence Territorial ainsi que des ambitions locales

Les objectifs et les ambitions économiques se retrouvent au sein du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), approuvé le 20 novembre 2018, et qui permet d'assurer la cohérence des orientations des différents territoires qui le composent; L'Isle-sur-La-Sorgue et Le Thor formant la 2ème polarité économique derrière Cavaillon. L'Isle-sur-la-Sorgue représente, par ailleurs à elle seule, 21.5% des emplois sur le territoire du SCoT (Cavaillon 44,4%, Le Thor 8%).

Deux enjeux principaux ressortent du document d'orientation et d'objectif (DOO):

- Dimensionner et phaser l'offre foncière dédiée aux activités économiques :
 - o Privilégier la densification et la requalification des pôles d'activités existants
 - o Structurer le maillage interne des espaces d'activités économiques
- Anticiper et organiser dans le temps l'offre foncière dédiée aux activités économiques

Au sein de son PLU, la ville met en évidence son souhait de maintenir et développer ses activités économiques existantes notamment au sein des zones d'activités économiques tout en préservant l'activité commerciale en centre historique. De plus, la ville s'est dotée d'un Règlement Local de Publicité lui permettant d'**encadrer** l'affichage sur la commune (publicité, enseigne). Un document cadre dont l'orientation est de réduire l'emprise publicitaire sur l'ensemble de la commune afin notamment de préserver le centre historique et ses abords ainsi que de valoriser les axes touristiques.

2.1.1.2. Les zones d'activités économiques

Zones d'activités économiques	Surface (ha)	Vocation principale
Barthalière Ferrailles	9.3	Construction/services
Les Jonquiers	2.7	Industrie
La Grande Marine	36.4	Industrie
La Petite Marine	20.1	Industrie
Rousselot	13.2	Industrie
Les Théologiens	4.7	Construction
Total	86	
Total avec projection (+ 17 ha ZAE des Chasséens)	103	

En 2022, la CCSPMV comptabilise 13 zones d'activités (164ha) dont 6 zones à L'Isle-sur-la-Sorgue couvrant 86 hectares, ce qui représente 53% de la surface totale des ZAE de l'intercommunalité. Ces zones d'activités ont la particularité de se situer à proximité de la ville, voire proches de la centralité urbaine (Rousselot) (Développement économique, habitat et agriculture- Constats et enjeux fonciers CCSPMV, AURAV (2019).

Une pénurie de foncier économique

Le territoire CCSPMV se caractérise par une pénurie de foncier mobilisable dans l'existant car peu de friches et peu de locaux vacants sont disponibles au sein des zones d'activités. La stratégie de développement s'appuie ainsi sur la création à moyen terme de nouvelles zones d'activités, dont celle des Chasséens à L'Isle-sur-la-Sorgue, route de Caumont.

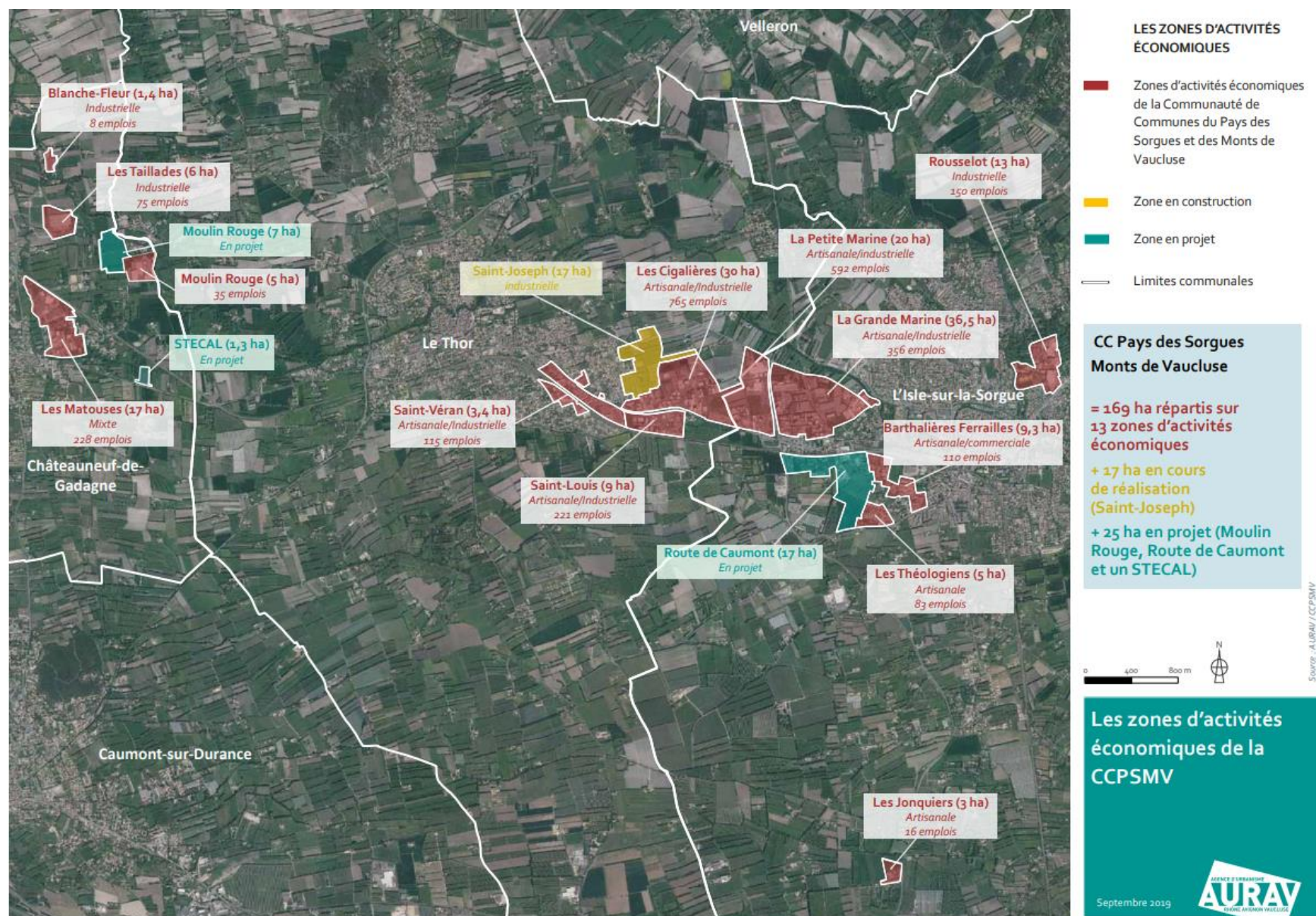
La raréfaction du foncier économique amène la CCSPMV à valoriser prioritairement l'implantation d'entreprises à fort potentiel de développement d'emplois et à renforcer les filières clé que sont la Naturalité et les activités créatives et touristiques. La qualité des projets par l'implantation d'entreprises dites « pépites » est favorisée à la rapidité de commercialisation des terrains sur les ZAE. De plus, les entreprises sont guidées vers des solutions plus économes en foncier, en diversifiant notamment l'offre immobilière à travers des concepts de bâtiments adaptés aux nouveaux besoins. Plusieurs critères de sélection des candidatures pour les entreprises de la future zone des Chasséens sont ainsi mis en place afin de répondre au mieux aux attentes économiques.

Des enjeux de requalification des zones d'activités

Des actions sont déjà bien engagées au sein des ZAE (signalétique, voiries,...) mais certaines améliorations peuvent encore être apportées en terme de lisibilités, d'aménagement paysager, d'accessibilité (mode doux) et de sécurité. La requalification de l'axe stratégique L'Isle-sur-la-Sorgue/Le Thor constitue aussi un enjeu stratégique, cet axe routier dessert 5 zones d'activités et se positionne comme porte d'entrée des deux communes, la CCPSM propose une requalification des mobilités avec l'ajout notamment d'une voie douce.

La difficulté à conserver la vocation économique des ZAE

La mixité fonctionnelle peut être source de dynamisme pour les zones d'activités économiques notamment quand celles-ci sont situées à proximité des centres villes comme la zone d'activités des Théologiens. Toutefois, quand celles-ci ne sont pas initialement destinées à accueillir des logements cela peut engendrer plusieurs conséquences ; comme par exemple la perte de foncier initialement programmé pour du développement économique, des problèmes de nuisances, voire un risque de déclassement de la zone Ue. Aujourd'hui, plusieurs ZAE de l'Isle-sur-la-Sorgue sont concernées par cet enjeu telle que la Barthalière Ferrailles comportant 18 logements (soit 26% de la surface bâtie à usage d'habitation).



Développement économique, habitat, agriculture : constats et enjeux fonciers dans la CCPSMV - 2019 • AURAY

2.1.1.3. Accompagnement des entreprises et insertion par l'emploi

Une diversité d'accompagnements mais des moyens qui restent à valoriser

L'Isle-sur-la-Sorgue possède de nombreuses structures associatives de soutien des entreprises et d'insertion par l'emploi. Celles-ci sont notamment soutenues financièrement par la CCPSMV qui possède la compétence de développement local de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique et de soutien aux structures œuvrant dans ce domaine (Clé des champs, Mission locale Luberon,...). Le soutien de la CCPSM à l'association « Le Champ des Possibles » a permis la mise en place d'un premier chantier d'insertion composé d'une équipe de 7 salariés et d'un encadrant technique. Toutefois, le territoire ne possède pas de réel marketing territorial économique. Les moyens et les actions de certaine association sont encore peu visibles.



Le Grenier Numérique, tiers lieu ouvert depuis 2012, permet, avec son centre d'accueil pour jeunes entreprises innovantes, d'offrir la possibilité de tester ou démarrer son activité à travers la location de bureaux en plein centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue. Le Grenier Numérique offre une capacité d'accueil maximum de 9 entreprises et également des possibilités de privatisation afin d'accueillir tout type d'événement tels que des journées d'étude, des réunions, des séminaires ou des tournages. Si l'équipement ciblait

initialement la thématique restreinte du numérique et du patrimoine, la ville souhaite aujourd'hui ouvrir plus largement le Grenier Numérique à d'autres types d'entreprises.

Un réseau d'entrepreneurs actif

Le réseau d'entrepreneurs est quant à lui très actif sur le territoire grâce à plusieurs structures telles que Luberon & Sorgues entreprendre (200 adhérents).



2.1.1.4. La production logement

On retrouve sur le territoire un rythme de construction dynamique avec de nombreux projets de construction de logements neufs à travers la commune. A l'échelle intercommunale, la construction de logements neufs se concentre à L'Isle-sur-la-Sorgue. Toutefois, le marché de l'immobilier reste tendu avec des prix élevés sur la commune, ce qui pose problème pour l'accueil de nouveaux actifs. L'offre d'accueil pour les saisonniers est elle aussi restreinte.

2.1.1.5. Le développement agricole

L'agriculture est une activité économique structurante sur le territoire mais représente un secteur en difficulté. En effet, l'artificialisation des sols des dernières années (entre 2001 et 2014, 16% des terres agricole ont été artificialisées) a impliqué une diminution des terres agricoles et donc des emplois dans le secteur. Plusieurs enjeux sont à prendre en compte dans la gestion des zones agricoles dont celui de limiter le mitage des terres agricoles.

[Tapez ici]

Une politique active de la CCPSMV dans le domaine agricole

- Politique d'acquisition des terres agricoles : en partenariat avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) cette démarche permet de mettre à disposition d'exploitants qui n'ont pas la capacité immédiate de les acquérir des terres agricoles. La convention de mise à disposition a permis l'implantation d'une quinzaine d'agriculteurs sur une acquisition totale de 58 hectares de terres agricoles.
- Recensement des friches agricoles : travail de recensement des friches agricoles sur les communes de L'Isle sur la Sorgue et du Thor. Après identification, les propriétaires sont contactés afin de connaître le devenir de ces espaces.

Engagement de L'Isle-sur-la-Sorgue vers une diversification des pratiques agricoles

La commune s'engage, depuis plusieurs années, vers une diversification de ses pratiques agricoles en favorisant le développement des circuits courts de proximité (création d'AMAP en 2018) et l'agrotourisme. C'est dans cette optique que la ville collabore avec l'association « En direct de nos fermes », soutenue par la Chambre d'agriculture, pour proposer un drive fermier. Celui-ci est une plateforme internet permettant l'achat de produits « 100% Vaucluse, 100% agriculteur, 100% frais ».



2.1.1.6. Une stratégie d'attractivité et de marketing territorial à L'Isle-sur-la-Sorgue

En 2017, L'Isle-sur-la-Sorgue lance une démarche d'attractivité visant à mieux développer et promouvoir le territoire. La démarche était animée par la Mission L'Isle-sur-la-Sorgue Attractivité (MISSA) et organisée autour de nombreux échanges et rencontres avec les acteurs privés et publics.



La démarche se compose, en premier lieu, d'un diagnostic « co-construit » d'attractivité partagé qui a mobilisé un total de 1 586 personnes dont 972 résidents, 570 « clients » et 44 influenceurs ou décideurs économiques et touristiques. Ce diagnostic a permis par la suite de formuler plusieurs objectifs de marketing territorial dont la visée est de renforcer et de faire vivre l'identité collective, de favoriser le qualitatif, de rajeunir l'image du territoire et de l'enrichir d'une dimension créative, innovante et économique avec la volonté de faire venir des entreprises, des habitants, des étudiants, de révéler des talents et de renforcer la visibilité nationale et internationale du territoire. Enfin, la démarche a établi un plan d'action concret axé sur 4 thématiques :

- Le déploiement de la **marque « Isle-sur-la-Sorgue-Village-monde »** porté par une centaine d'entreprises, commerces, associations...
- L'animation du **réseau des Ambassadeurs** créé en 2020 afin de promouvoir et faire rayonner L'Isle-sur-la-Sorgue autour d'actions et projets : 800 ambassadeurs à l'heure actuelle
- La création, en cours, d'une **marque de certification Isle-sur-la-Sorgue Excellence**

[Tapez ici]

- L'Association de préfiguration à La **Fondation Positive & Villages-monde** dont l'objectif est de soutenir et d'accompagner des projets d'intérêt général, en mettant une œuvre une démarche citoyenne, durable du développement territorial

Cette démarche a permis d'impulser les premières réflexions sur l'attractivité commerciale de L'Isle-sur-la-Sorgue et notamment ses dynamiques économiques et touristiques en centre-ville. De plus, celle-ci a mobilisé de manière collaborative une partie des acteurs économiques de L'Isle-sur-la-Sorgue prouvant qu'une cohésion des acteurs est possible autour d'enjeux communs tels que l'attractivité et la valorisation de la commune.

2.1.2. Tourisme

2.1.2.1. Contexte

[Plan de croissance de l'économie touristique 2017-2022 – Région Provence Alpes Côte d'Azur](#)

Le tourisme est un secteur clé de l'économie régionale, chaque année 30 millions de visiteurs viennent profiter d'un territoire aux atouts touristiques incontestables. Elaboré dans l'objectif de bâtir une destination de référence mondiale, de proposer un tourisme renouvelé, plus compétitif, attractif et innovant, le Plan de croissance de l'économie touristique est la feuille de route stratégique de la Région Sud. Afin de redynamiser l'économie touristique régionale en plein changement, sa stratégie s'organise autour de 3 axes :

- Renouveler l'attractivité des destinations
- Renforcer la compétitivité de l'offre et des entreprises touristiques
- Innover et répondre aux défis de demain

8 programmes opérationnels s'attachent à développer ces stratégies sur le territoire. L'un des enjeux majeurs transversaux étant d'y inclure les priorités liées au changement climatique. Pour cela plusieurs liens sont faits avec le Plan Climat et le label régional "Territoire durable, une COP d'avance" dont la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a décroché le niveau 2 en 2022.

[Schéma départemental de Développement du tourisme du Vaucluse 2020-2025](#)

Le Schéma départemental de développement touristique du Vaucluse se compose d'une part d'un diagnostic axé sur 6 thématiques : l'accessibilité et la mobilité, l'image et l'identité du territoire, l'offre en hébergement, l'offre d'activités touristiques, la demande touristique et enfin la gouvernance et l'organisation touristique. Par la suite, 4 enjeux majeurs sont alors tirés du diagnostic.

[Tapez ici]

 A Positionner le Vaucluse comme la destination du tourisme durable et d'excellence	1	Structurer et animer les filières prioritaires
	2	Accompagner la qualification et le développement des offres (hébergement, activités de découverte touristiques, culturelles et de loisirs)
	3	Intégrer les enjeux environnementaux afin de garantir un tourisme durable et d'excellence
	4	Décliner sur le plan marketing et communication le positionnement « tourisme durable et d'excellence »
 B Accompagner le développement touristique territorial	5	Soutenir les projets touristiques du territoire
	6	Coordonner les actions permettant d'optimiser la taxe de séjour
	7	Déployer et soutenir des outils et projets numériques au service du développement touristique
 C Gérer et diffuser les flux sur tous les territoires et en toutes saisons	8	Soutenir la mise en place de stratégies d'adaptation à la surfréquentation
	9	Accompagner la positionnement de l'offre sur les ailes de saison et le développement d'événementiels hors-saison
	10	Améliorer la diffusion et la gestion des flux touristiques et la signalisation des sites
 D Animer le territoire, professionnaliser et fédérer les acteurs	11	Accompagner le réseau des Offices de Tourisme et optimiser le système d'observation touristique
	12	Investir et valoriser les métiers du tourisme (insertion, emploi, formation)
	13	Intégrer les enjeux du tourisme dans les actions territoriales
	14	Mettre en œuvre les outils d'animation, de suivi et d'évaluation des actions du schéma

Enjeux stratégiques du Schéma départemental de développement du tourisme du Vaucluse

Stratégie Touristique de L'EPIC Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

La compétence tourisme est une compétence partagée entre les Communes, les Départements et les Régions. La loi NOTRe impose depuis le 1er janvier 2017 la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » aux EPCI.

En 2017, un diagnostic de l'organisation du tourisme ainsi qu'une stratégie de développement touristique 2017-2020 sont engagés par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) sur son territoire. Cette étude met en évidence la volonté politique d'une articulation forte entre la collectivité et l'office de tourisme. Le déploiement stratégique de cette politique se traduira par la création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC Tourisme PSMV) qui regroupe les effectifs de l'association Office de Tourisme Intercommunal du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et du service tourisme de la CCPSMV. Celle-ci assure également la gestion de la taxe de séjour et d'un équipement public : le château de Sade à Saumane.

L'EPIC Tourisme démarre de façon opérationnelle en juin 2018 et s'implante sur son territoire à travers 3 Bureaux d'Information Touristique se situant à L'Isle-Sur-La-Sorgue, Fontaine-de-Vaucluse et Le Thor. Une convention d'objectifs est alors signée entre la CCPSMV et l'EPIC qui est renouvelée pour 2022-2026. Sa stratégie s'articule autour de 3 ambitions majeures :

Ambitions de la stratégie touristique de L'EPIC Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

AMBITIONS		Étape 1	Étape 2
Faire de la qualité l'outil de management touristique en s'appuyant sur la qualification des sites phares.	Isle-Sur-La-Sorgue	Marque Qualité Tourisme Classement 1 ^{ère} Catégorie	Station Classé Tourisme
	Fontaine-De-Vaucluse	Portage du dossier Opération Grand Site de France	Labélisation Grand Site de France
Maîtriser les flux touristiques et favoriser les retombés économiques du secteur.		Promouvoir une offre à l'année, en s'appuyant à la fois sur le dynamisme économique local et les acteurs du tourisme.	Commercialiser la destination
Positionner la destination comme un pilier de l'infra-destination Luberon et de la marque régionale Provence		Coopération avec les offices du Luberon Construire une identité différenciante	SMART Destination (programme régional de promotion touristique)

Opération Grand Site de la Fontaine du Vaucluse

Le secteur de L'Isle-sur-la-Sorgue/Fontaine-de-Vaucluse fait partie des principaux pôles d'attraction touristique du département. L'Opération Grand Site de la Fontaine du Vaucluse vise à préserver et à valoriser durablement le site et d'améliorer le cadre de vie du village de Fontaine-de-Vaucluse, des contours de la vallée close jusqu'au partage des eaux à l'Isle-sur-la-Sorgue. Le périmètre de 4 700 hectares est réparti dans 5 communes : Fontaine-de-Vaucluse, Saumane, L'Isle-sur-la-Sorgue, Lagnes et Cabrières-d'Avignon. Le programme intègre une dimension touristique à travers ses objectifs en s'appuyant sur une gestion durable de ces espaces afin de promouvoir le tourisme en lien avec l'environnement, les paysages, le patrimoine culturel, les productions locales et les modes doux. En 2019, la CCPSMV devient membre Actif du Réseau Grands Sites de France et les premières actions sont mises en place sur le territoire.

Labélisations touristiques

L'Office du Tourisme est labélisé **QUALITÉ TOURISME™** depuis janvier 2022, une marque créée par l'Etat qui vise à reconnaître les démarches d'amélioration continue de la qualité de services mises en place. La marque est à hauteur de 97,11%, un score particulièrement élevé qui souligne la performance d'accueil très qualitative de l'office.

La ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a été labellisée de 2015 jusqu'à 2020 « **commune touristique** ». Cette labélisation a été renouvelée en 2022 et devrait permettre à la ville d'être labellisée **station touristique** en 2023.

2.1.2.2. La destination de L'Isle-sur-la-Sorgue, une richesse touristique

Situation, accessibilité et mobilité

Entourée de quatre importants bassins touristiques de la Région Sud, au Nord le Ventoux, au Sud les Alpilles, à l'Ouest Avignon, et à l'Est le Luberon, L'Isle-sur-la-Sorgue possède une situation géographique stratégique au cœur du triangle d'or de la Provence. Cette localisation lui permet d'être à proximité de multiples sites touristiques d'envergures et de s'inclure dans une dynamique touristique départementale voire régionale.

La présence de trois aéroports internationaux à proximité (Lyon, Nice, Marseille) facilite son accessibilité à une clientèle internationale. De plus, sa desserte ferroviaire par sa ligne TER Avignon-Marseille, lui permet d'un part de rejoindre Avignon en 30 minutes (et le réseau TGV lui permettant une liaison en 2h40 de la capitale) ainsi que Marseille en 1h30. Enfin, la Ville est aussi desservie par le réseau Zou LER par 5 lignes de bus offrant une desserte plus locale. Néanmoins, ce réseau existant reste secondaire à la pratique touristique du territoire qui favorise encore majoritairement la voiture avec la proximité presque immédiate de l'autoroute A7.

La mobilité touristique reste ainsi quasi exclusivement axée sur la voiture, un phénomène qui a tendance à engorger la Ville en haute saison.

Une attractivité touristique patrimoniale, naturelle et culturelle

L'Isle-sur-la-Sorgue se caractérise par une forte attractivité touristique, grâce à ses attraits patrimoniaux, naturels et culturels. En 2021, la ville a accueilli 1.5 millions de visiteurs dans l'année.

La commune est pourvue d'un patrimoine bâti très riche et varié, localisé en grande majorité au sein de son centre ancien. Plusieurs édifices et espaces font d'ailleurs l'objet de protection au titre des Monuments Historiques, Classés et/ou Inscrits et de nombreux autres peuvent être décrits comme bâtiments remarquables. Le caractère authentique et historique du centre-ville à travers la présence de commerces, boutiques et restaurants, encore nichés au sein de bâtiments anciens, est un attrait touristique majeur.

De plus, traversée par la Sorgue, la Ville marque son identité par la symbolique de l'eau. La proximité avec Fontaine-De-Vaucluse, un des sites les plus fréquentés du département, est aussi une opportunité qui permet aux deux destinations de former un bipôle touristique dynamique.

Enfin, l'offre culturelle riche et diverse de la ville, avec ses musées reconnus mais surtout ses nombreuses festivités sont sources d'attractivité de la commune. La Foire Internationale Art et Antiquités constituant un élément clé tant sur le plan commercial que touristique, accueille lors de chaque édition, plus de 100 000 visiteurs dont de nombreux visiteurs étrangers.

Le centre-ville comme vitrine touristique

La patrimonialisation du centre ancien ainsi qu'une offre commerciale en centre-ville focalisée sur une offre « de désirs » (habillement, déco-antiquité-brocante, chaussures), accompagnée d'un très grand nombre de restaurants notamment en bords de Sorgue, font du centre-ville l'attrait touristique

[Tapez ici]

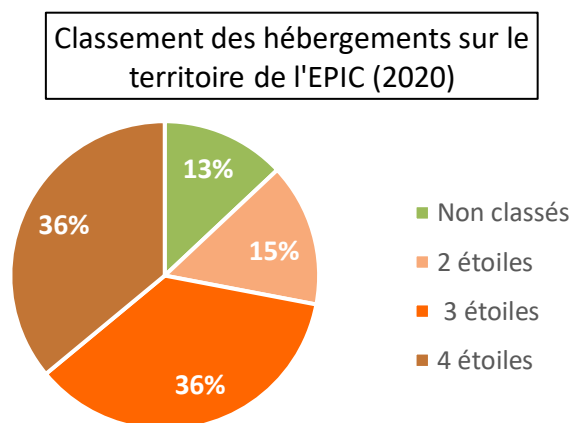
majeur de la commune. Le centre-ville et encore plus précisément son centre ancien intramuros peut ainsi être identifié comme la vitrine touristique de la commune.

2.1.2.3. L'offre touristique disponible à L'Isle-sur-la-Sorgue

Une offre d'hébergement qualitative

En 2020, L'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme (territoire de l'EPIC) totalise **13 600 lits touristiques** dont 45% marchands et 55% non marchands. Le secteur concentre ainsi 6% de l'offre en lits marchands du Vaucluse (Insee RP 2019). L'Isle-sur-la-Sorgue comptabilise 5 hôtels, tous classés. L'offre se positionne, ainsi, majoritairement sur le moyen et le haut de gamme, ce qui correspond à la tendance de l'hébergement constaté sur le territoire de l'EPIC. La future implantation de l'hôtel 5 étoiles Leos en plein centre-ville de l'Isle-sur-la-Sorgue vient confirmer cette tendance du tourisme qualitatif.

Nombre et capacité des hôtels à L'Isle-sur-la-Sorgue 2020 (chambres)		
Ensemble	5	120
1 étoile	0	0
2 étoiles	2	45
3 étoiles	2	58
4 étoiles	1	17
5 étoiles	1	49



Source : Direction PVD

Données : Insee RP2019

L'Isle-sur-la-Sorgue comprend, aussi, un camping 3 étoiles accueillant 170 emplacements, ainsi que 3 résidences de tourisme et d'hébergements assimilés comprenant 1043 lits. Néanmoins, on ne recense aucun village vacances ni aucune auberge de jeunesse sur le territoire.

2.1.2.4. Un développement touristique rapide

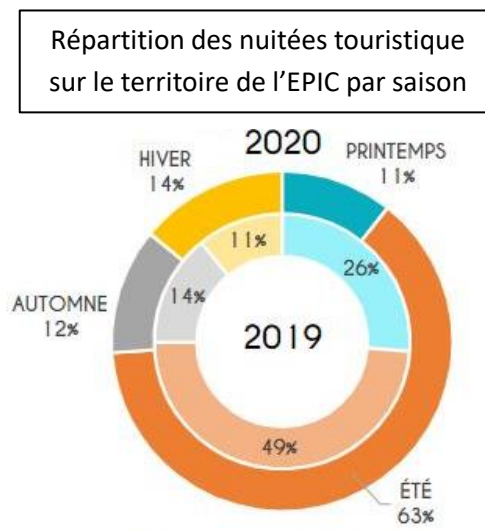
Une saisonnalité du tourisme

L'Isle-sur-la-Sorgue est une ville devenue récemment touristique qui a vu son développement évoluer de manière très rapide à partir des années 80. L'augmentation accélérée des commerces et services à destination des touristes tente ainsi de répondre aux besoins croissants de l'afflux touristique. Des évolutions qui sont souvent en concurrence avec le maintien d'équipements et de services à destination locale.

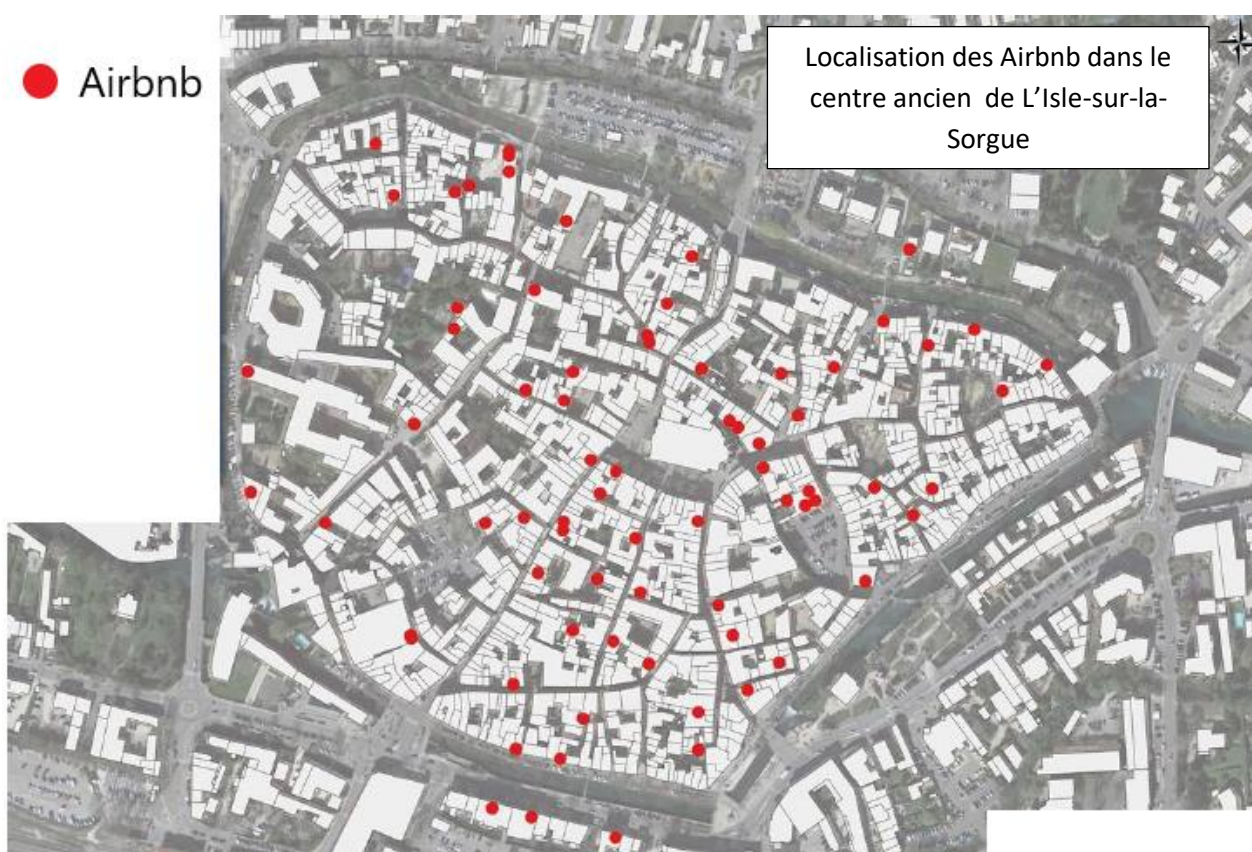
[Tapez ici]

De plus, on retrouve une saisonnalité touristique sur le territoire se focalisant lors des périodes estivales (figure x). Pour tenter d'homogénéiser ce flux touristique, la ville a testé le déplacement certaines de ses festivités hors période estivale, telles que la Foire de l'Antiquité et de la Brocante (déplacé du 15 août au 29 octobre) ou encore Le marché flottant (déplacé en septembre).

Source : Stratégie tourisme de l'EPIC



Omniprésence des meublés touristiques



Source : Relevé PIVADIS (non exhaustif) sur base du site Airbnb, Mission Shop'in Crise (2021)

La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue est comme beaucoup d'autres communes touristiques sujettes à une explosion du nombre de meublés touristiques sur son territoire. Les Airbnb sont aujourd'hui omniprésents dans le centre-ancien et continuent à croître. Il est possible de comptabiliser une centaine de logements en centre ancien, contre 1076 ménages habitant le centre (figure x). En mobilisant des petites surfaces, ce sont les locations à l'année pour les ménages à revenus modérés qui sont impactées (étudiants, familles monoparentales, personnes seules). L'impact sur l'immobilier est aussi financier avec une hausse durable des prix de l'immobilier durant les dernières années.

[Tapez ici]

Un tourisme de masse

Si le tourisme est omniprésent dans le centre-ville, le secteur reste un espace vécu par ses habitants. La cohabitation entre le riverain et le touriste n'est pas forcément simple, notamment lors de la période estivale. L'esprit de quartier est aussi touché avec une baisse du nombre d'habitants, notamment en période creuse quand l'offre n'est pas forcément comblée. On observe alors un phénomène de rejet de ce tourisme de masse par de nombreux habitants face aux nombreuses nuisances potentielles et avérées (embouteillages, saturation de sites ou de voies de circulation, conflits d'usages, nuisance sonores, ...).

2.1.2.5. Vers un tourisme complémentaire

Afin de se tourner vers un tourisme qualitatif et de maintenir une activité touristique toute l'année, l'Office du Tourisme a le souhait de diversifier son offre touristique. Ainsi, **le tourisme d'affaires** permet d'obtenir des retombées économiques plus conséquentes sur le territoire que le tourisme de loisirs et possède l'avantage de se dérouler toute l'année. **L'écotourisme et le tourisme sportif**, favorisent les activités de plein air dans le respect la biodiversité de ses espaces naturels protégés et permet de ne pas focaliser l'activité touristique sur le centre ancien.

Réflexion autour d'un équipement multifonctionnel : la Conciergerie « Physique »

Pour conforter l'attractivité touristique et valoriser ces nouvelles typologies touristiques, une réflexion conjointe entre l'Office du Tourisme et la commune se porte autour de l'implantation d'une conciergerie numérique et physique, lieu pivot en plein centre-ville, qui viendrait offrir une prestation de services complémentaire des services marchands déjà existants sur le territoire. L'objectif sera de faciliter le volet services de l'Office du Tourisme aux hôtes et aux visiteurs.

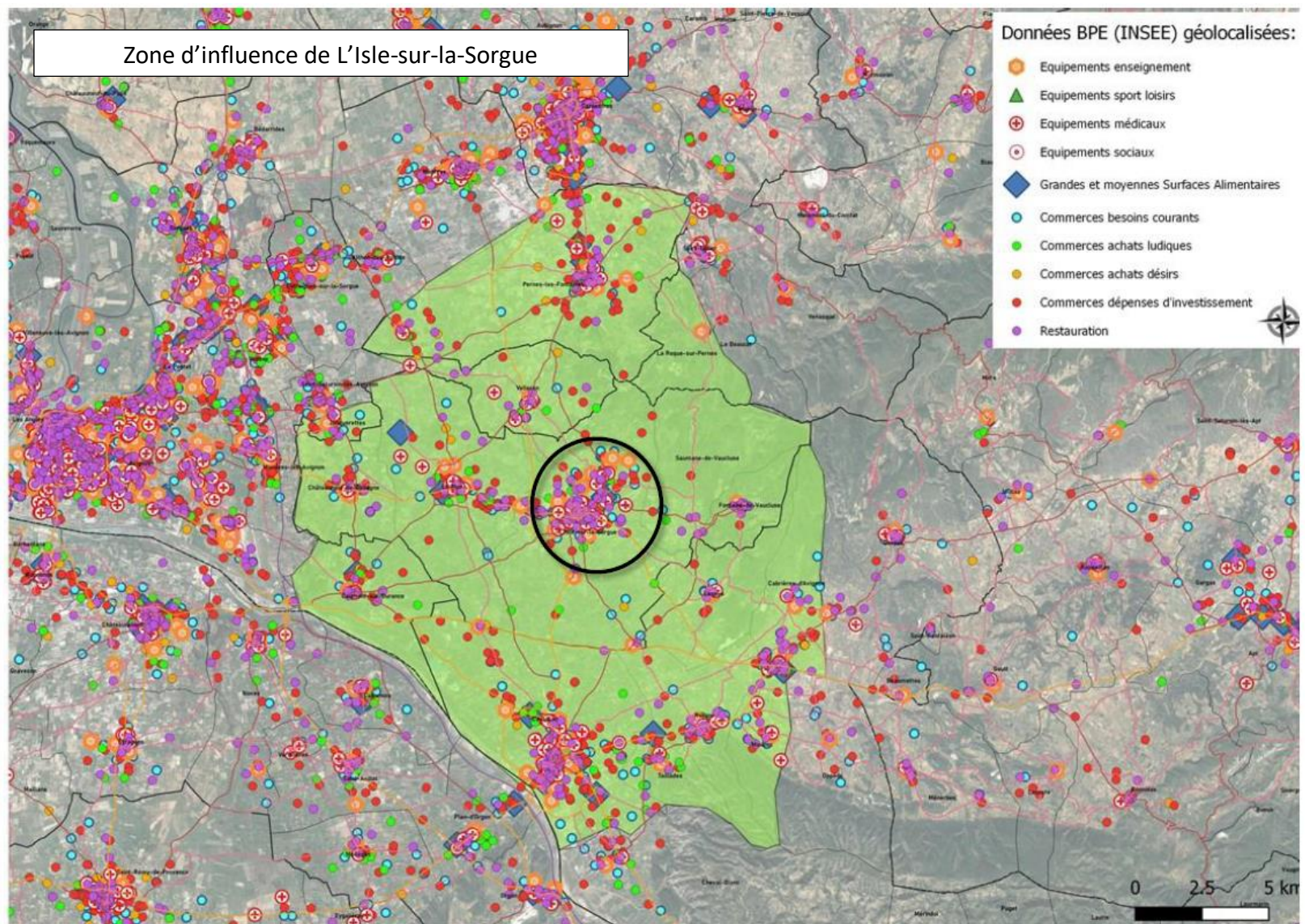
2.1.3. Commerce

Mission AMO Ingénierie numérique et Mission Shop 'in Impact Crise

Deux études ont été réalisées en 2021 dans le cadre du financement ou co-financement d'études ou de dispositifs liés au programme Petites Villes de Demain. Conduites par le cabinet d'études de stratégie et de développement Pivadis, les études ont été financées à 100 % par la Banque des Territoires. L'étude Mission AMO Ingénierie numérique permet de mettre en lumière les différents enjeux du commerce numérique à L'Isle-sur-la-Sorgue tandis que l'étude Mission Shop 'in Impact Crise propose une analyse du tissu commercial présent dans le centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.

2.1.3.1. Marchés commerciaux théoriques

La zone d'influence commerciale ou zone de proximité de L'Isle-sur-la-Sorgue ne se limite pas uniquement à sa délimitation communale. En effet, les dynamiques commerciales de la ville sont dépendantes de l'attractivité de celle-ci qui s'appuie notamment sur le nombre et la superficie des commerces mais aussi sur leur qualité, diversité, ainsi que leur facilité d'accès. L'Isle-sur-la-Sorgue possède une zone d'influence commerciale plutôt large, s'étendant aux communes limitrophes voir plus.



Cette délimitation est pertinente à la vue des dépenses effectuées sur le territoire et notamment dans le secteur du centre-ville, qui sont en grande majorité non pas effectuées par les habitants eux même mais par les habitants de la zone de proximité de la ville ainsi que par les touristes. Ce manque de fréquentation de l'offre commerciale du centre-ville par les habitants de L'Isle-sur-la-Sorgue peut s'expliquer par plusieurs hypothèses :

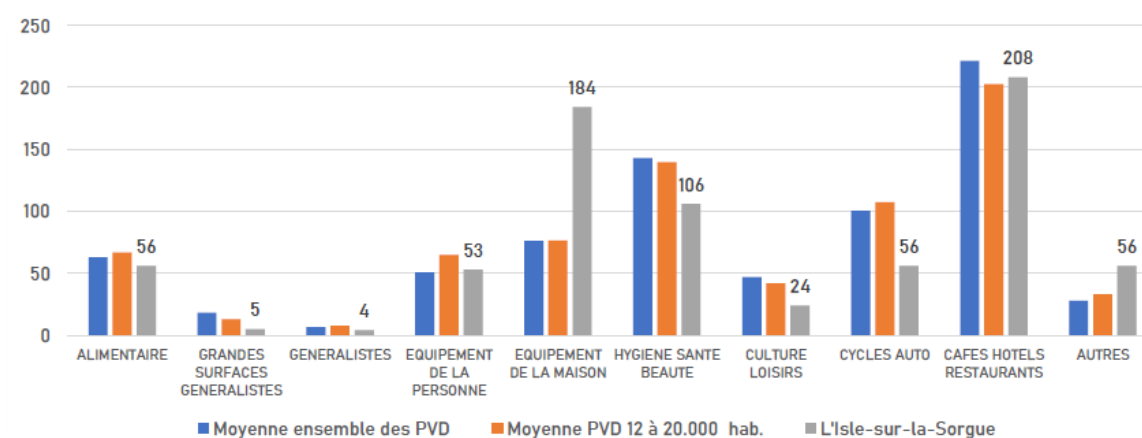
- La présence d'une offre commerciale comprenant une surreprésentation des commerces à destination touristique qui ne sont pas ou peu fréquentés par les habitants de la ville
- Un pouvoir d'achat trop faible des résidents du centre-ville comparé à l'offre commerciale proposée
- Une surfréquentation touristique en période estivale qui éloigne la fréquentation locale des riverains

2.1.3.2. Une forte densité commerciale mais des secteurs sous représentés

D'après le Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements (SIREN) de 2021, la ville comporte 752 commerces, hôtels et restaurants soit une forte densité commerciale d'une moyenne de 38 établissements pour 1 000 habitants. Un chiffre supérieur à toutes les Petites Villes de Demain (moyenne de 26 établissements pour 1 000 habitants).

L'offre commerciale de L'Isle-sur-la-Sorgue est caractérisée par deux secteurs surreprésentés, les « cafés, hôtels et restaurants » (208 équipements) ainsi que « les équipements de la maison » soit le marché des antiquités, de la brocante et de la décoration (184 équipements). Ces derniers constituent ensemble une offre commerciale touristique. L'offre commerciale de proximité que l'on peut définir comme la vente de produits indispensables pour vivre au quotidien (se nourrir, se laver, s'habiller, se déplacer, se soigner, ...) est sous-représentée et connaît systématiquement un nombre inférieur d'équipements comparé à la moyenne d'ensemble des PVD (figure 6). Ainsi, L'Isle-sur-la-Sorgue semble pourvue d'une offre touristique dominante qui monopolise en partie l'offre commerciale

Nombre d'établissements sur le territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue



Source : Mission Shop'in Crise, PIVADI (2021)

[Tapez ici]

Grandes et moyennes surfaces

Deux axes structurent l'offre en grandes et moyennes surfaces (figure x) :

- Pôle Nord-Est le long de la route de Carpentras : Super U, Intermarché,...
- Axe d'accès ouest du centre-ville, le long du Cours Emile Zola puis la route du Thor : Lidl, Aldi,...

Globalement, les différents établissements ne possèdent pas de rayonnement fort mais représentent tout de même 360 emplois dans la commune. Les deux supermarchés à proximité immédiate du centre-ville sont l'Utile et La Vie Claire. Des enseignes qui répondent en partie aux besoins courants des riverains mais dont l'offre reste limitée.

2.1.3.3. Zoom sur le centre-ville

La suite des données utilisées sont tirées des relevés-terrain effectués par l'agence PIVADIS dans le cadre du rapport « Mission Shop'in Impact Crise » réalisé en 2021. Cette étude s'est focalisée sur les dynamiques commerciales du centre-ville élargi de L'Isle-sur-la-Sorgue et permet une première approche des enjeux commerciaux du secteur.

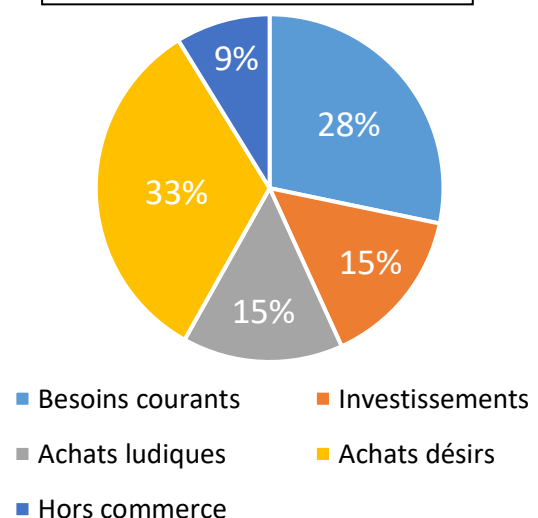
Il est relevé que la majorité des commerces, hôtels et restaurants se situe au sein du centre-ville élargi de L'Isle-sur-la-Sorgue. En effet, on y retrouve 342 locaux de commerces et de services actifs là où le nombre de locaux inactifs reste extrêmement limité.

Diversité commerciale

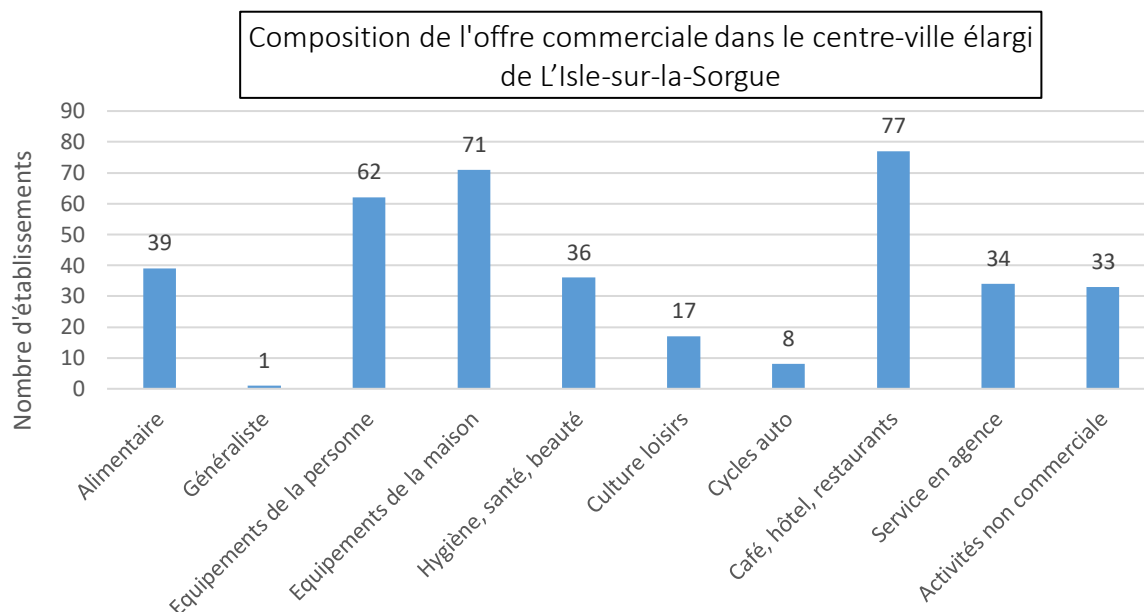
Le centre-ville élargi de L'Isle-sur-la-Sorgue accueille une forte diversité commerciale, marquée tout de même par les achats désirs tels que les établissements de déco-antiquités-brocante et d'habillement-chaussures, qui représentent 1/3 des établissements présents. En tant que destination touristique, le centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue se compose d'un grand nombre d'hôtels, cafés et restaurants. Le secteur se différencie aussi par une attractivité singulière liée à une offre commerciale basée sur des concepts indépendants et le peu d'enseignes nationales en dehors des services en agences.

Les deux marchés par semaine sont aussi une source d'attractivité importante pour la ville, surtout pendant la période estivale car ils rassemblent plus de 230 exposants dans tout le centre-ville.

Etablissements par fonction commerciale dans le centre-ville élargi de L'Isle-sur-la-Sorgue



[Tapez ici]



Source : Mission Shop'in Crise, PIVADI (2021)

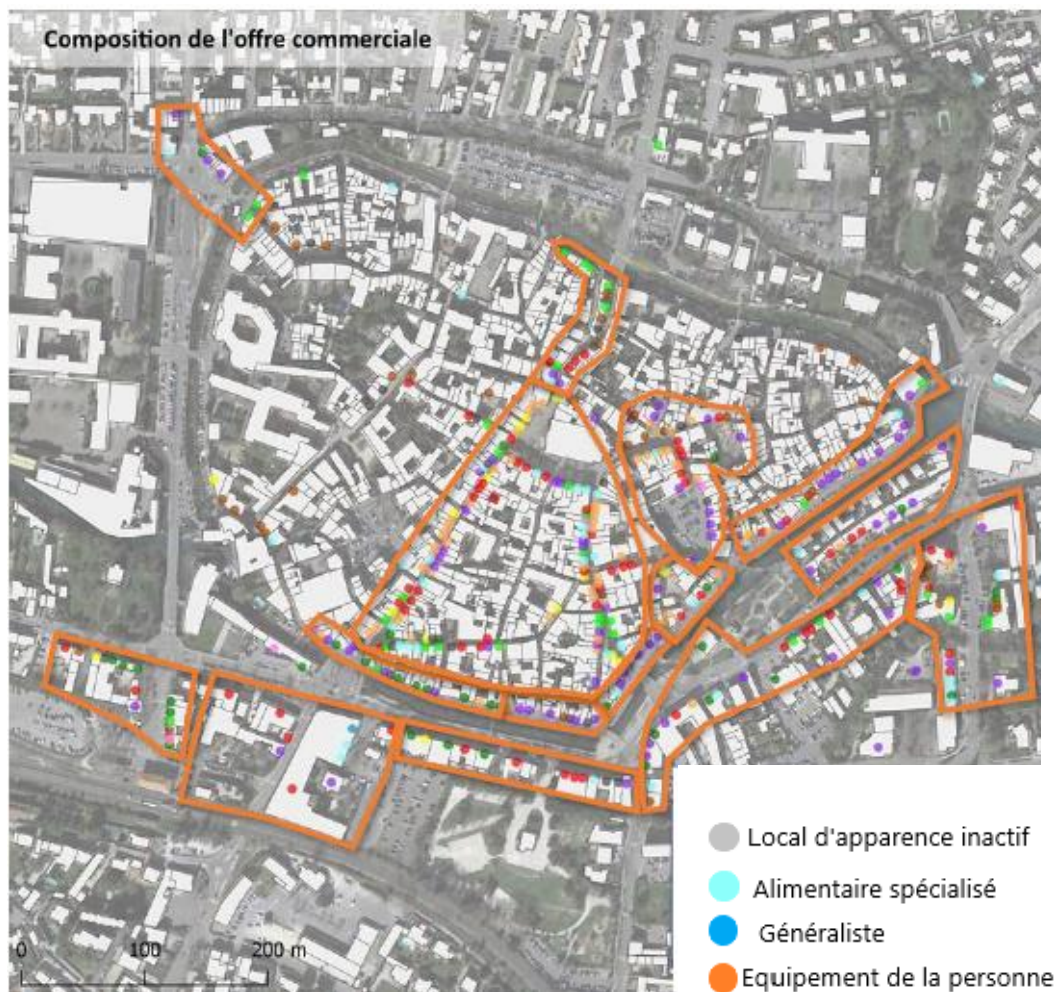
L'offre commerciale de besoins courants

En centre-ville, de manière identique à la tendance retrouvée sur l'ensemble de la commune, l'offre commerciale de première nécessité est sous-représentée par rapport à l'offre commerciale touristique. Toutefois, l'offre reste équilibrée par rapport au nombre d'habitants actuels qui y vivent. Par exemple, les établissements alimentaires situés en centre ancien et qui sont complétés par le marché qui se déroule deux fois par semaine, répondent en termes de diversité et de nombre à la demande quotidienne des résidents. Néanmoins, plusieurs freins peuvent venir fragiliser cette offre pourtant essentielle au maintien des habitants en centre-ville.

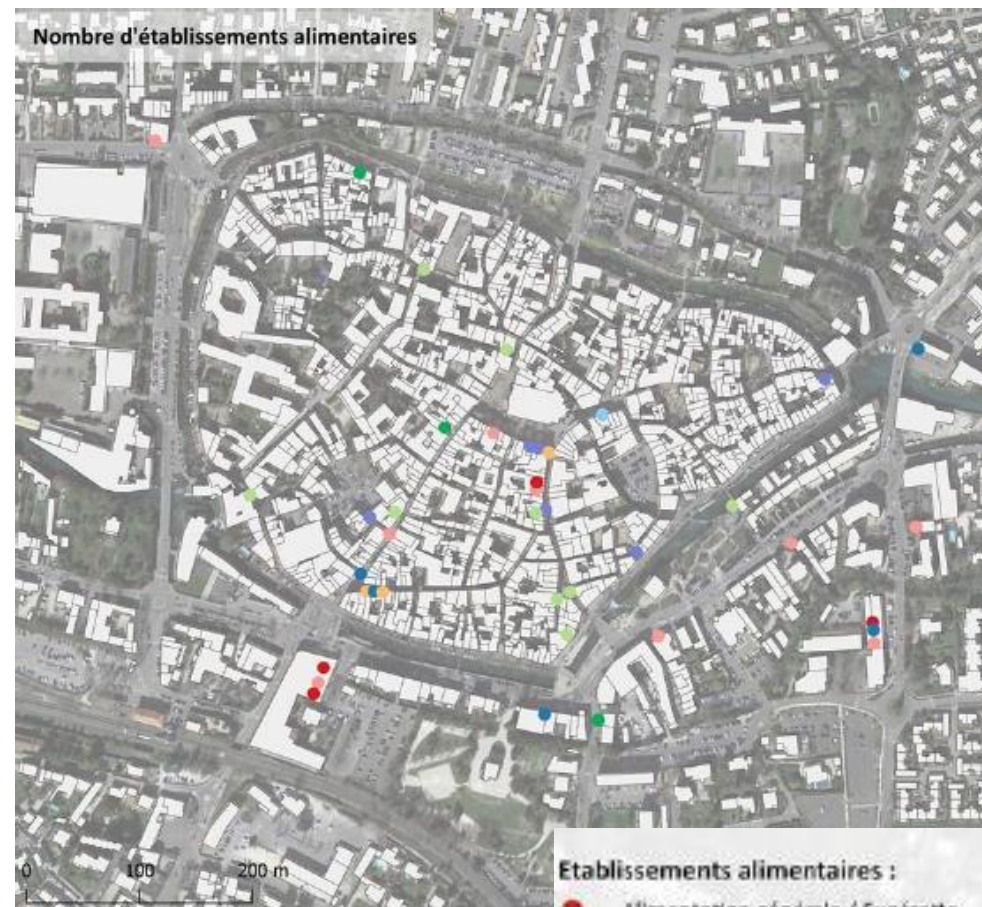
Tout d'abord, la répartition spatiale de l'offre alimentaire se trouve dispersée dans le centre-ville ce qui oblige une déambulation pour faire ses achats. Une modalité d'accès qui peut être un frein à l'usage quotidien des commerces

De plus, la dynamique des commerces de proximité fonctionne sous la forme d'une complémentarité des commerces, c'est-à-dire un ensemble diversifié et interdépendant de commerces qui possèdent une attractivité collective. A la disparition d'un des commerces, l'ensemble des commerces se retrouve affaibli pouvant engendrer un effet domino si l'offre n'est plus suffisante et qu'elle n'est pas renouvelée. Ainsi, à L'Isle-sur-la-Sorgue si l'offre est actuellement équilibrée, une vigilance est à maintenir si un ou plusieurs commerces venaient à fermer. L'offre de proximité du centre-ville pourrait se retrouver affectée et ne plus suffire aux besoins des habitants.

Enfin, l'offre commerciale de proximité est aussi très dépendante du nombre d'habitants et de leurs caractéristiques socio-démographiques. L'ambition de la commune de ramener des habitants en centre-ville ainsi que le contexte de densification urbaine mettent en évidence la nécessité d'instaurer une réflexion sur le nombre nécessaire de services et de commerces de proximité ainsi que leur localisation. En effet, la ville souhaite étendre son offre commerciale en centre-ville sur de nouveaux axes de chalandise, ce qui permettra d'une part de désengorger les axes principaux (rue Carnot, les bords de Sorgues, rue de la République, ...) mais aussi de lier de manière dynamique les nouveaux lieux de vie, tels que le quartier de la Juiverie par exemple.



Composition de l'offre commerciale en centre-ville



Distribution des établissements alimentaire en centre-ville

- Etablissements alimentaires :**
- Alimentation générale / Supérette
 - Boucherie charcuterie
 - Boulangerie pâtisserie / Point chaud
 - Chocolatier / Confiserie / Glacier
 - Epicerie
 - Fromagerie / Cave à vins
 - Poissonnerie
 - Divers

Spécialité thématique antiquité-brocante-décoration

L'attractivité économique et touristique de L'Isle-sur-la-Sorgue est évidemment marquée par son offre foisonnante d'établissements d'antiquité, de brocante et d'art. Surnommée Ville des antiquaires, la Ville fonde son identité à travers ses commerçants qui la font rayonner jusqu'à l'international. La Foire Internationale Art et Antiquités de L'Isle-sur-la-Sorgue organisée deux fois par an est un événement incontournable qui attire, chaque année, de nombreux visiteurs et acheteurs. De plus, chaque dimanche les brocanteurs profitent du marché traditionnel de la ville pour exposer leurs produits.

La profession fait tout de même face à une fragilité de son attractivité et de sa valorisation. En effet, la visibilité des antiquaires et des brocanteurs de L'Isle-sur-la-Sorgue s'est réduite depuis quelques années à cause de plusieurs facteurs :

- La modification de l'acte d'achat qui se déroule de plus en plus sur Internet
- La perte d'une partie des acheteurs étrangers depuis la crise du Covid 19
- Le glissement du marché de l'antiquité au bénéfice de la décoration et du design
- La perte qualitative de l'offre proposée lors de la Foire Internationale Art et Antiquités

L'organisation de la Foire Internationale Art et Antiquités est un sujet de tension pour les commerçants qui soulignent une perte de qualité au sein des exposants. Un nouvel opérateur pour l'organisation de la foire à partir de 2023, devrait permettre un réajustement de la Délégation du service Public auparavant trop tournée vers une opération événementielle et non commerciale.

2.1.3.4. La gestion du domaine public

L'Isle-sur-la-Sorgue, typique ville du sud, se caractérise par de nombreux restaurants et commerces occupant une partie de l'espace public pour l'installation de leurs terrasses ou de leurs étalages de produits (trottoirs, places). La ville permet, voire favorise, cette logique « gagnant (attractivité Ville) – gagnant (profitabilité commerces) » qui entretient la dynamique et l'animation du centre-ville.

Toutefois, depuis quelques années, notamment marquées par la pandémie du Covid-19, la ville fait face à des difficultés dans sa gestion du domaine public, du fait :

- D'une modification profonde de la fréquentation touristique au profit d'une clientèle de masse, plus nationale.
- D'une générosité et d'une tolérance accrue de la municipalité à l'égard de son ODP (gratuité, extension temporaire des terrasses et autorisation des étalages...).
- D'une augmentation de la fréquentation des quais et du centre-ville qui a favorisé l'implantation de commerces saisonniers, empiétant plus ou moins légalement sur le Domaine Public et induisant une consommation nomade au détriment de l'espace public et de sa salubrité.

De plus, il est possible d'observer des tarifs d'ODP significativement inférieurs à ceux des autres communes, des surcoûts d'exploitation ainsi qu'une gratuité permanente des étalages.

En 2015, la commune s'était dotée d'une Charte des terrasses dont l'objectif est d'accompagner l'attractivité commerciale tout en préservant la qualité urbaine du centre ancien. La charte permet d'informer sur la réglementation des terrasses en vigueur tout en facilitant les démarches d'installation ou de renouvellement de futurs commerces.

[Tapez ici]

Néanmoins, la gestion du domaine public à l'Isle-sur-la-Sorgue demeure un sujet qu'il est nécessaire de recadrer dans sa globalité afin de permettre un rééquilibrage complet des pratiques.

C'est pourquoi, afin de restructurer la réglementation et l'accès à l'information de ces réglementations, une Charte d'Occupation du Domaine Public est en cours de rédaction. La ville souhaite un document global d'occupation du domaine public comprenant :

- Démarches administratives réglementaires et obligatoires
- Terrasses de restaurants, bars ou cafés
- Etalages de produits et équipements mobiles des commerçants
- Food trucks, camions ou autres véhicules de restauration mobile ou de boissons à emporter
- Installations de Forains
- Végétalisation...

La Charte d'Occupation du Domaine Public permettra ainsi de fournir un document cadre, explicite et réglementaire qui sera diffusé à tous les acteurs liés au commerce : services urbanisme et patrimoine, mais également agences immobilières, notaires, artisans.... Le document sera aussi une source d'appui pour les nouveaux commerçants qui y trouveront toutes les informations nécessaires à leur installation. Celle-ci sera disponible à partir de fin 2022.

2.1.3.5. Accompagnement des commerces et animations commerciales

Fédérer les commerces autour d'événements, recréer du trafic en centre-ville, arriver à former un collectif

La ville propose un accompagnement des commerçants lors de leur installation sur le territoire. L'objectif de la ville est de capter un maximum de nouveaux commerçants potentiels en amont afin de permettre une cohérence d'implantation commerciale dans le centre-ville, tout en facilitant au mieux leur arrivée (aide administrative, recherche d'un local, etc...). Toutefois, la ville a peu de capacité d'intervention sur les fonds et baux commerciaux car il lui est difficile d'avoir une visibilité sur les ventes de commerces. En effet, les ventes se font le plus souvent en direct entre le commerçant lui-même et l'acheteur.

L'Isle-sur-la-Sorgue met en place quelques animations commerciales en faveur du développement de son centre-ville. Son ambition est d'impulser à des moments opportuns, de manière éphémère et souvent autour de thématiques ciblées des animations permettant de booster la fréquentation du centre-ville et par conséquent les ventes des commerçants. Par exemple, l'événement



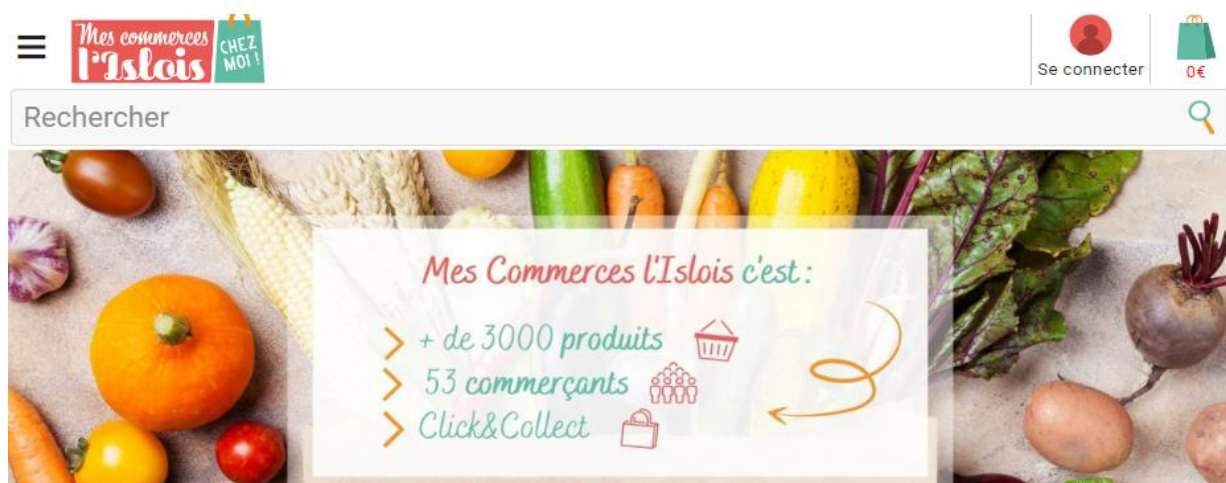
[Tapez ici]

« vidboutic' », une journée braderie de fin de saison, organisé le 26 février 2022, a permis d'accélérer le déstockage des magasins du centre-ville. Une initiative renouvelée en août 2022. Ce réamorçage d'événements récurrents entretient ainsi la mobilisation collective des commerçants de la commune.

De manière à valoriser son offre commerciale, la ville met aussi en place des actions de communication à travers ses réseaux numériques et des supports de presse, essentiellement locale et régionale. Son objectif est d'accroître la visibilité d'actions commerciales au-delà de son territoire afin d'élargir sa capacité d'attractivité.

2.1.3.6. La place du numérique

Afin de préserver et soutenir ses commerces de proximité et de s'inclure dans une démarche actuelle de numérisation, la ville crée en 2020 sa marketplace 100% locale : *Mes commerces l'Islois chez moi*. Lancée dans le contexte du confinement du Covid 19, l'initiative a aujourd'hui fortement perdu de sa vitesse et n'est aujourd'hui plus d'une viabilité durable en l'état. Une réflexion globale sur le devenir de la plateforme est ainsi actuellement en cours afin de maintenir l'offre ou bien de la remanier autour de nouvelles idées et initiatives potentielles.



MARKET-PLACE « commerceslinois.fr »

Initiateurs : la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

Planning : ouverture en novembre juin 2020

Objectif initial: préserver et soutenir les commerçants dits essentiels de L'Isle-sur-la-Sorgue, en permettant la mise en relation des commerçants et des consommateurs

Démarche : plateforme numérique qui permet de regrouper dans un marché virtuel unique tous les commerçants Islois indépendants qui souhaitent figurer, qu'ils soient alimentaires, non alimentaires ou de type prestations de service tels que les salons de coiffure, d'esthétique ou encore les aides à la personne. Possibilité de créer un marché unique peu importe le nombre de produits et de consommateurs. Le client choisit son ou ses créneaux de retrait en click & collect auprès de chacune des boutiques. Un service de livraison a été mis en place sur cette période.

2.2. Les AFOM de l'axe n°2 « Développement économique, tourisme et commerce »

Développement économique	
Atouts	Faiblesses
Population active dynamique (7000 emplois à ISS) Un secteur industriel dynamique : 13% des emplois de la CCPSMV et 22% du secteur privé – des « pépites » locales 13 ZAE dont 6 à ISS (53% en surface) proche de la ville dont 13ha (Rousselot) au cœur de la centralité urbaine (atout ?) 17 ha de ZAE en projet route de Caumont (Les Chasséens) Diversité d'accompagnements à la création d'entreprise Réseau d'entrepreneurs actifs Projet du Grenier Numérique en centre-ancien : hébergement de sociétés + autres actions d'accompagnement Politique agricole très active depuis 2008 de la CCPSMV Diversité d'accompagnements à la création d'entreprise Réseau d'entrepreneurs actifs Projet du Grenier Numérique en centre-ancien : hébergement de sociétés + autres actions d'accompagnement Action de la ville pour maintien de la Gare sur le territoire avec guichet en présentiel	Déplacements domicile-travail : 84% en voiture, + de sortants de L'ISS (3600) que d'entrants (2600) Pénurie de foncier pour les -ZAE : Difficulté à réhabiliter l'existant Enjeux de requalification des ZAE : accessibilité, lisibilité, entrée de ville (conurbanisation Le Thor / L'ISS) Difficulté à conserver -la vocation économique des ZAE : propriétaires privés qui gardent le foncier pour développer du logt Conflits d'usages dans ZAE Rappel équilibre activités économiques en centre-ville : quels besoins à l'intérieur et extérieur du centre-ville – Question du périmètre ORT Peu de logements pour les saisonniers Qualification main d'œuvre ?
Opportunités	Menaces
Accessibilité : bonne desserte ferroviaire / bus Attractivité de la ville / cadre de vie agréable / nombreux services de qualité Secteur immobilier dynamique : Construction logements neufs Densification des ZAE Diversification des pratiques agricoles : développement agrotourisme, circuits-courts → diversification + lycée, farine : écosystème agricole Stratégie commune sur le Vaucluse avec « Territoire d'industrie » ? Perspectives favorables pour la poursuite du déploiement du numérique Réhabilitation zones existantes – focus « naturalité », petites industries qualitatives, nouvelles technologies (numérique) + qualité de vie Fibre optique : ok pour salariés et touristes – pb pour des habitants	Marché immobilier tendu : difficulté à accueillir de nouveaux actifs Changement des destinations des bâtiments agricoles : mitage urbain, , diminution des espaces agricoles Méconnaissance des métiers de l'industrie ? - Fermeture guichet GARE et diminution nombre de trains - 26 antennes posées sur 1 an (aérien) : pollution visuelle – pétitions habitants

Tourisme	
ATOUTS	FAIBLESSES
Attractivité naturelle de la ville / la Provence « L'eau » / La Sorgue : à préserver « Professionnalisation » Office de tourisme (labélisation) Développement de services numériques (nouveau site internet) Création d'un pôle « évènement » au sein de l'OT Création d'une « conciergerie » pour le tourisme d'affaire Partenariats forts sur le territoire Offre culturelle importante sur le territoire élargi : Campredon, Villa Datris, Château de Saumane, futur pôle culturel avec cinéma, etc. Création d'un symposium international de l'attractivité en territoire rural premier trimestre 2023 % important des emplois / augmentation attractivité, cible prioritaire des touristes français	Problèmes de stationnement et circulation Problème de tranquillité publique pour les habitants liée au « sur-tourisme » pendant l'été - saisonnalité Manque de structures d'hébergement « traditionnelles » ? Manque de visibilité des produits locaux et terroir agricole Grandes « différences » entre saison haute et saison basse, quoique la saisonnalité disparaît de plus en plus (seulement janvier février comme période « creuse ») Offre faible hôtelière sur le territoire
OPPORTUNITES	MENACES
Localisation stratégique proche de la mer & montagne Patrimoine bâti et culturel Cadre de vie agréable / nombreux services de qualité Attractivité de la Ville Notoriété nationale / internationale Opération Grand Site Accessibilité : bonne desserte ferroviaire et bon réseau de bus Habitants au cœur de l'offre touristique Développement d'une destination vivante toute l'année avec notamment organisation de grands évènements hors période estivale, développement du tourisme d'affaire, de la clientèle « nature » / sportive	Marché immobilier tendu – peu de foncier disponible Gestion de l'attractivité Forte augmentation du nombre de meublés touristiques en centre-ville : équilibre à maintenir en terme de logements pour les « locaux » - mesures à prendre si nécessaire Effet de masse : éloignement clientèle qualitative? Danger « sur-tourisme » : prudence sur campagne d'images – Séjours plutôt que passages favorisés Quelle régulation pour les habitants qui se sentent « dépossédés » de leur ville? Conservation qualité de vie? Perte « esprit village »? Peu de marge de progression

Commerce	
ATOUTS	FAIBLESSES
Bonne dynamique actuelle : très peu de vacance + commerce qualitatif Commerces indépendants Des commerçants en cours de remobilisation pour animer le centre-ville Projet structurant de la Tour d'argent + cinéma au cœur du centre ancien + réhabilitation de la place Rose Goudard Festivités et actions de communication Bonne Gestion de l'Occupation du Domaine Public Marketplace – entame de numérisation du commerce et ouverture à des prestations logistiques adaptées Accompagnement installation commerces adaptés au centre-ville Villages d'Antiquaires ouverts du vendredi au lundi	Manque de diversité des commerces de proximité en centre-ville → faiblesse pouvoir d'achat des habitants de ce secteur Manque de coordination entre les commerçants (différents « pôle » éclatés) : peu d'animations commerciales Place de la voiture en ville (zones de rencontre mal respectées) information / visibilité stationnement déficiente (Peu de rotation) Mobilités douces peu développées / Infrastructures voirie vieillissantes Marketplace : sous-utilisation post-Covid et manque d'actualisation Peu de capacité d'intervention de l'ISS sur les fonds & baux commerciaux : réflexion foncière commerciale à poursuivre (lien DIIF Anah) Peu d'accès à des logements abordables : pour attirer artisans
OPPORTUNITES	MENACES
Spécificité Marchés & Antiquaires : bcp de monde le dimanche matin : lien important ABIS – Organiser Etats Généraux de l'Antiquité? Attractivité de L'Isle sur la Sorgue et de ses bords de Sorgue / Identité forte Plusieurs places qui restent à valoriser en centre-ville Hôtel Bruel: impact positif à anticiper sur Rue Raspail → nouvelle entrée de ville Création d'emplois? De consommation de qualité? Acteurs intervenant sur le territoire pour les formations : Opco, CMA Travail de territorialisation à effectuer : quelles activités vont où? Régularisation offre et demande : pour les commerces, pour l'habitat etc.	« Trop » d'attractivité : pression immobilière (loyers, droits au bail...) tourisme & consommation de masse : trop de commerces saisonniers Fragilité du secteur « Antiquité / Brocante » ? Village des antiquaires : baisse de qualité dans certains villages / Disparition de locaux – Vitrine de la ville – Sacraliser métier d'Antiquaires. Nouvelle demande des clients / Suivi des objets – Années 2020/21 très lucratives pour certains, avec art déco, marchés européens etc. Vigilance à avoir depuis 10 ans – Lien DSP Non-respect de l'ODP Développement de ZAC périphériques et captation de clientèle (Rode)

2.3. Enjeu, orientations et plan d'actions de l'axe n°2

Afin d'assurer une stratégie économique et commerciale équilibrée, partagée et fédératrice, l'enjeu 2 met en avant l'enjeu de communication et d'accompagnement des acteurs économiques de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Orientation n°1 : Développement & mise en valeur des entreprises d'excellence (+ assurer les fonctions d'emploi et de lieux d'échanges en centre-ville)

Actions pour un Tourisme durable et de qualité	Projet en cours / lancé
Actions de mise en valeur des « Pépites » locales → MISSA	Projet en cours / lancé
Développement du tiers-lieux « Grenier Numérique » & îlot « cinéma » - Brancas	Projet en cours / lancé et Futur
Développement de la ZAE des Chasséens	Projet futur
Réflexion sur la réhabilitation des ZEA existantes, l'identification et la réhabilitation des friches	Projet futur

L'orientation n°2 est de permettre un rééquilibrage de la dynamique commerciale du centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, actuellement tournée vers une offre commerciale touristique au détriment d'une offre de proximité, pourtant essentielle pour les habitants.

Orientation n°2 : Maintien d'une offre commerciale de proximité et régulation de l'installation des commerces touristiques en centre-ville

Mise en œuvre, renforcement de la politique d'Occupation du Domaine Public - Observatoire du commerce : stratégie prospective	Projet en cours / lancé
Maîtrise du foncier sur des secteurs stratégiques Réflexion pour la création d'une Foncière de redynamisation	Projet futur
Réflexion pour la création d'une Halle marchande	Projet futur

Dans une volonté d'excellence et d'innovation, l'orientation n°3 favorise un développement économique qualitatif, créateur d'emplois et de richesse, en misant sur les ressources offertes par le centre-ville.

Orientation n°3 : Accompagnement des commerçants du centre-ville dans leur stratégie de développement et de communication

Développement d'animations commerciales collectives et fédératrices Stratégie d'évolution de la Marketplace	Projet en cours / lancé
Soutien du secteur de l'Antiquité / Brocante : reprofessionnalisation des Foires Internationales (nouvelle DSP 2023 – 2027) + actions à l'année	Projet en cours / lancé

3. Axe 3 « Développement durable »



sources : islesurlasorgue.fr

[Tapez ici]

4. Axe 4 « Patrimoine et espaces publics »



Sources : islesurlasorgue.fr

4.1. Diagnostic « Patrimoine et espaces publics »

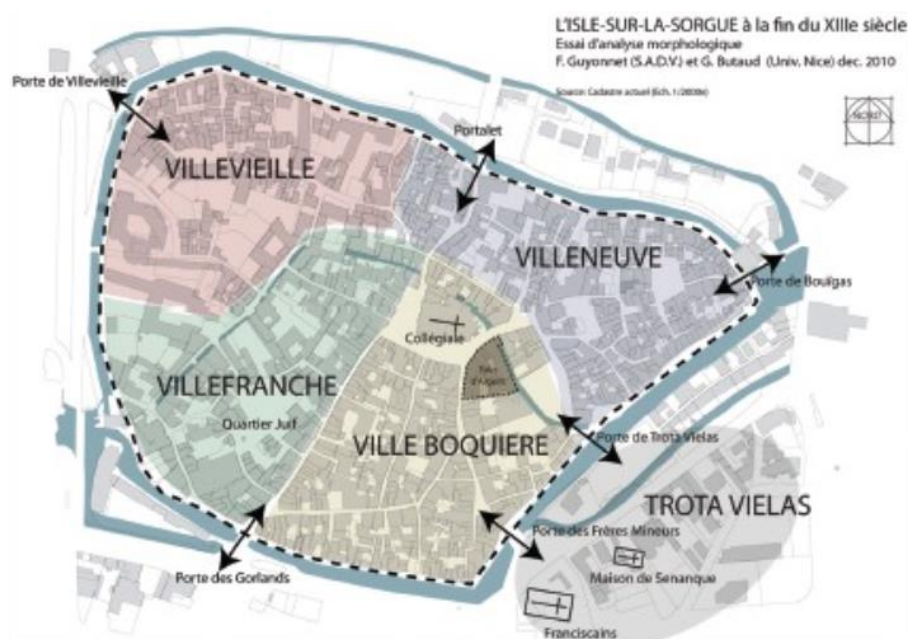
4.1.1. Le patrimoine

4.1.1.1. L'histoire de L'Isle-sur-la Sorgue

Les premières traces d'occupation retrouvées sur le territoire remontent à l'existence d'un village néolithique, construit vers 4000 av. J.-C. C'est par la suite, à partir du Moyen-âge entre le XI^e et XII^e siècle que la ville prend sa configuration spatiale actuelle. Entourée par la Sorgue, qui lui donnera son nom primitif *Insula*, la ville édifie des remparts et perce des portes dans l'enceinte de sa ville donnant accès à quatre quartiers intra-muros :

- **Villevieille** : le quartier constitue la première implantation du secteur, il se compose de grand parcellaire qui font référence à l'implantation d'établissement religieux et de bienfaisance dont une partie de l'hôpital.
- **Villefranche** : le quartier se caractérise par la présence du canal de l'Arquet et de ses roues mais aussi de grands parcellaires où sont localisés le quartier de la juiverie, des édifices religieux (hôpital, couvents, ...) ainsi que quelques hôtels particuliers dont un où s'est implantée la mairie.
- **Ville Boquière** : le quartier était certainement le plus riche de la ville car celui-ci tire son nom de *bocherie* (boucherie) qui constituait généralement une confrérie très riche au sein des villes. Le quartier compte notamment plusieurs résidences seigneuriales et demeures de notables
- **Villeneuve** : la configuration actuelle du quartier semble avoir été créée « ex-nihilo » et se compose de petits parcellaires qui semblent présenter des caractéristiques hydrologiques et agricoles.

Les quartiers historiques de L'Isle-sur-la-Sorgue à la fin du XIII^e siècle



[Tapez ici]

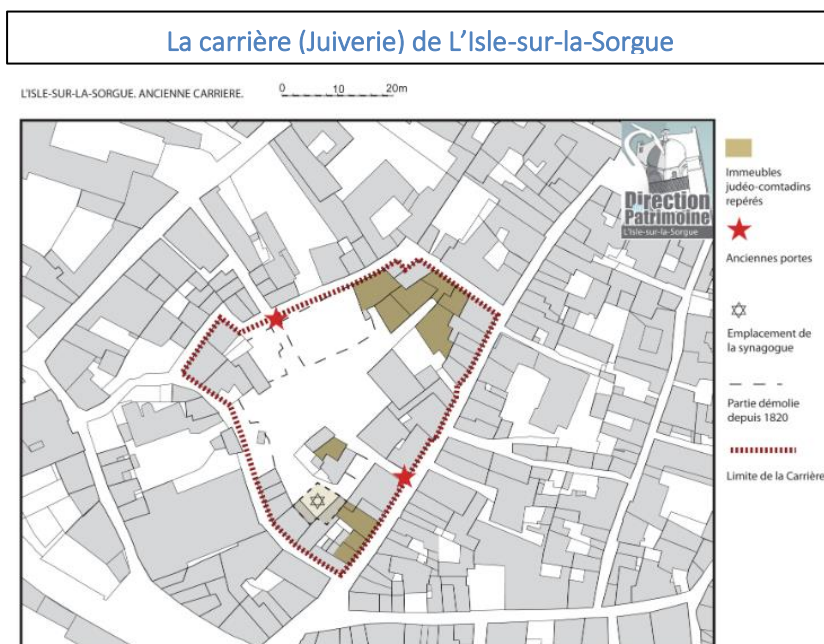
Les ponts actuels possèdent d'ailleurs encore aujourd'hui les mêmes emplacements que les ponts originaux. De plus, l'installation de premiers moulins et roues sur la Sorgue remonte au XI^e siècle. Enfin, c'est à cette période qu'a été édifiée la chapelle Saint-Andéol, anciennement église priorale et paroissiale de Velorgues. Celle-ci est caractéristique de l'évolution l'architecture romane provençale et a été inscrite en 2016 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH).

Durant le XII^e siècle et jusqu'en 1236, la ville est administrée par un consulat constitué de familles de coseigneurs. Cette période se caractérise par la construction d'édifices patrimoniaux majeurs dont la Tour d'Argent ainsi que de la Collégiale Notre-Dame-des-Anges.



Source : Direction du patrimoine

L'Isle-sur-la-Sorgue dispose d'un patrimoine juif riche dont les premiers vestiges datent de 1268. Dans un premier temps, la communauté juive dispose d'une relative liberté à L'Isle-sur-la-Sorgue, localisée au sein du Comtat Venaissin. A partir du milieu du XV^e siècle, les chrétiens et les juifs sont séparés et la communauté juive est retranchée au sein d'une unique rue, la carriere, qui devient par la suite le quartier de la Juiverie. Les traces de ce quartier sont encore visibles aujourd'hui. L'ancienne place centrale où se concentraient les activités économiques contient actuellement un parking et une placette piétonne. De plus, plusieurs immeubles particulièrement représentatifs de l'architecture civile des



carrières de la fin du XVIII^e siècle sont conservés dont l'Immeuble Beaucaire inscrit Monuments Historiques. Malheureusement, la synagogue a été détruite mais ses quelques vestiges font actuellement l'objet de fouilles archéologiques programmées. Enfin, le cimetière juif situé à l'extérieur du centre-ville est inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques.

Source : Direction du patrimoine

[Tapez ici]

Au cours du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle la ville voit apparaître la création de nouveaux ordres religieux, l'installation d'établissements religieux dans la mouvance franciscaine et l'érection de quatre confréries de pénitents : les blancs, les bleus, les noirs et les verts. Aujourd'hui, L'Isle-sur-la-Sorgue compte encore les bâtiments de la Chapelle des Pénitents blanc et celle des Pénitents bleus.



Chapelle des pénitents blancs



Chapelle des pénitents bleus

Sources : Direction du Patrimoine

Après la révolution, L'Isle-sur-la-Sorgue met en place de grandes transformations sur le plan économique. La ville s'engage vers l'industrie florissante du textile qui fera la prospérité de la ville durant de nombreux siècles et dont les vestiges des roues sont encore retrouvés sur la Sorgue et en particulier le Canal de l'Arquet. À cette époque, plusieurs grandes maisons bourgeoises sont construites par les capitaines d'industrie ainsi que de riches propriétaires, notables marseillais pour en faire leur habitation de villégiature. Par exemple, le Château Giraud construit en 1883 sous l'initiative du musicien Frédéric Giraud, est aujourd'hui une figure patrimoniale emblématique de la ville situé au cœur du parc municipal Gautier.

À la fin des années 1960, l'industrie du textile et du plâtre devient majoritairement obsolète avec les progrès techniques et la modernisation des fabriques. La ville se réoriente alors vers le marché de l'antiquité. Une économie qui va elle aussi faire la renommée de la commune en plaçant aujourd'hui la ville à la troisième place européenne du commerce des antiquités.



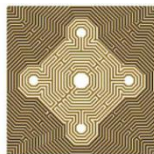
Le Château Giraud

Sources : Direction du Patrimoine

[Tapez ici]

4.1.1.2. Site Patrimonial Remarquable : un outil opérationnel et réglementaire

La mise en place du SPR fait partie intégrante de la politique patrimoniale ambitieuse et volontariste dans laquelle la ville s'est engagée depuis de nombreuses années.

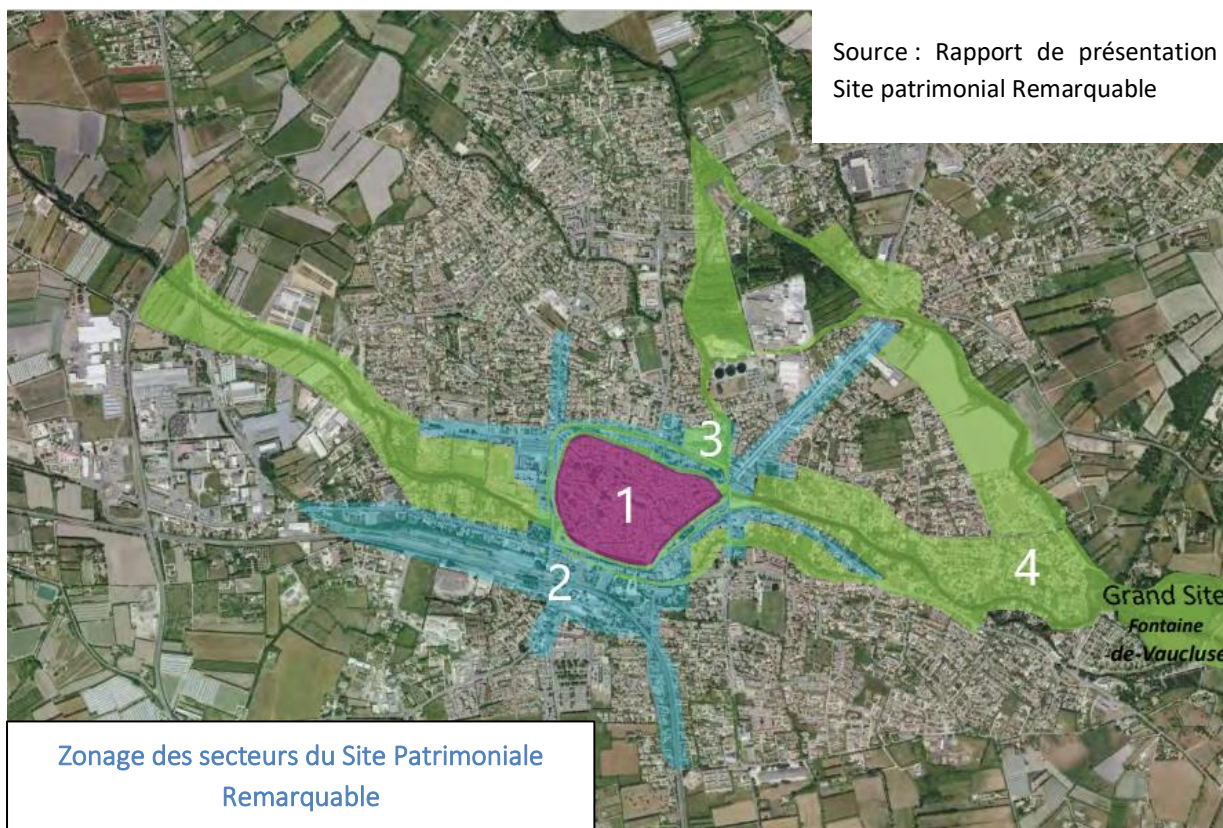


**SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE**

En 2020, elle a mis en place une AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) dont la procédure avait débuté dès 2016. Cette AVAP est devenue automatiquement un SPR (Site Patrimonial Remarquable) compte-tenu de la loi relative à « la Liberté pour la Création, l'Architecture et le Patrimoine » du 7 juillet 2016.

La démarche SPR consiste à améliorer le cadre de vie et l'attractivité touristique de la commune, tout en apportant aux habitants une plus-value à leur lieu de vie et de travail dans un environnement préservé et valorisé. Il permet de gérer sur le long terme l'évolution de 4 secteurs délimités en tenant compte des spécificités et de l'intérêt patrimonial de chaque zone :

- La « Ville intramuros » (1)
- Les « Faubourgs historiques » (principales avenues aux abords du centre) (2)
- Les « Paysages des Sorgues » (3)
- Les « Campagnes L'Isloises » (4)



[Tapez ici]

Le règlement du SPR comprend les prescriptions indispensables et explicites pour la gestion de l'architecture et du paysage situé au sein des périmètres délimités. On compte deux types de « dispositions » :

- Les dispositions générales : applicables à l'ensemble des quatre secteurs
- Les dispositions complémentaires particulières aux secteurs : applicables à l'une des zones uniquement et qui se justifient par la nécessité d'inscrire des prescriptions particulières aux enjeux et caractéristiques du secteur

De plus, les quatre secteurs peuvent comporter des sous-secteurs, eux aussi soumis à des dispositions particulières. Ainsi, le secteur « Ville intra muros » qui correspond au centre intègre deux entités distinctes : le sous-secteur « Quartier de La Juiverie » (1) et le sous-secteur « Canal de L'Arquet » (2). Du fait de leur particularité patrimoniale, chaque sous-secteur accorde des prescriptions spécifiques sur certains enjeux patrimoniaux.



Secteur « Ville intra muros » et ses sous-secteur « Quartier de La Juiverie » (1) et le sous-secteur « Canal de L'Arquet » (2)

En tant qu'outil opérationnel et réglementaire, le SPR fait partie s'imposent au PLU. En 2022, la Ville effectue une révision compatibilité plus précise avec le PLU. Le principe est d'apporter des corrections mineures au règlement et aux documents graphiques avec les objectifs suivants :

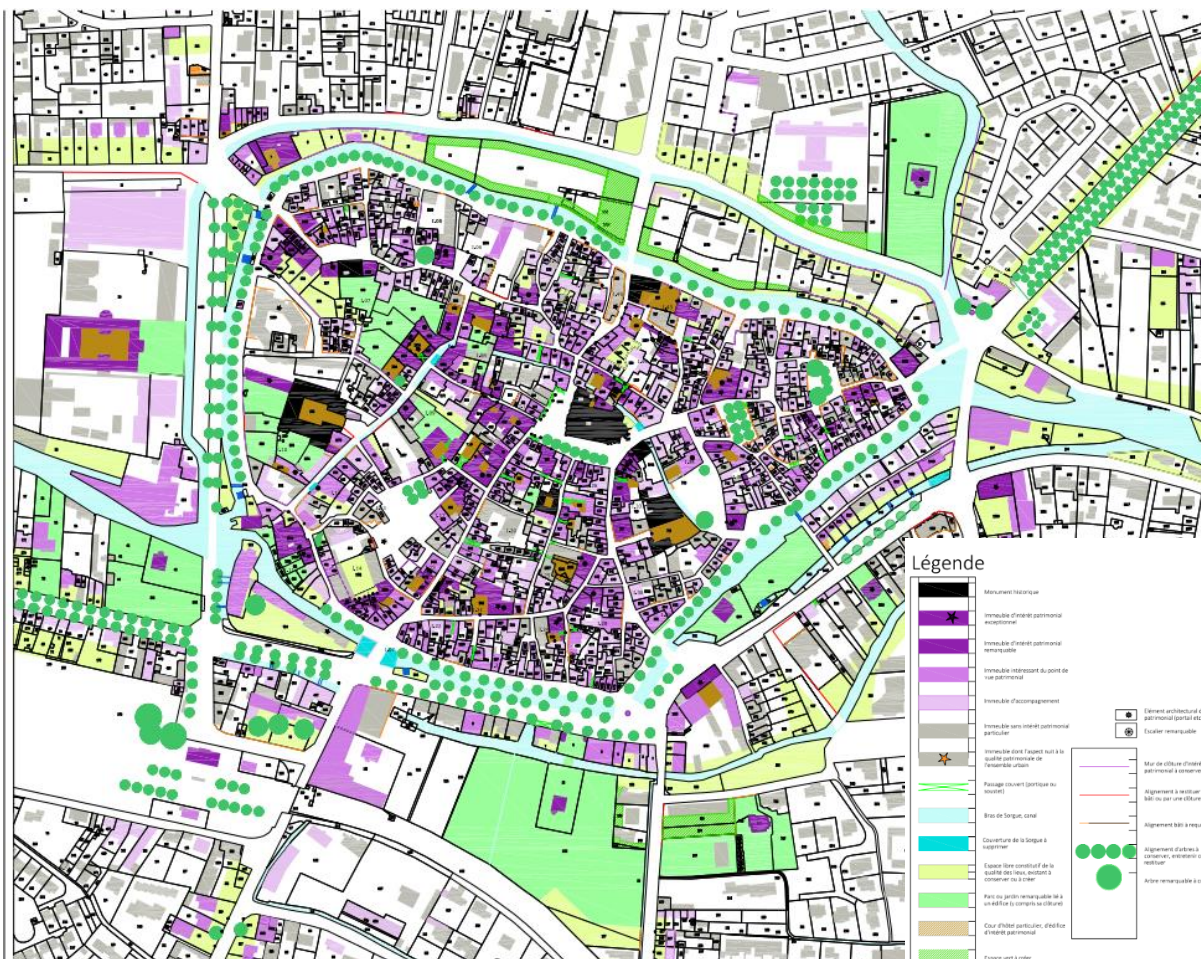
Source : Rapport de présentation
Site patrimonial Remarquable

- Rationalisation des espaces libres inconstructibles en bordure de Sorgue et des voies d'accès principales,
- Correction et ajustement des plans de zonage,
- Corrections du règlement,
- Corrections mineures sur le Plan d'Intérêt Patrimonial (document graphique réglementaire).

En complément du diagnostic patrimonial effectué, un diagnostic environnemental a aussi été réalisé et a permis l'élaboration de prescriptions ou recommandations spécifiques à chaque secteur autours des thématiques telles que la performance énergétique du bâti existant, l'exploitation des énergies renouvelables ou encore l'artificialisation des sols.

4.1.1.3. Le centre ancien de L'Isle-sur-la-Sorgue, une richesse patrimoniale

Comme évoqué précédemment, l'ancienneté de l'occupation, le renouvellement et la densification de la ville, traduisent la richesse et la diversité du patrimoine bâti, architectural et urbain du centre ancien de L'Isle-sur-la-Sorgue. Un patrimoine qui se caractérise par des immeubles et édifices uniques ainsi que des espaces libres dévoilant diverses singularités urbaines (quartier de la Juiverie, places, cours et jardins privés,...). De plus, la commune recèle, d'un patrimoine riche et varié, dont certains édifices et espaces font l'objet de protection au titre de Monuments Historiques, Classés et/ou inscrits. Au total, la Ville en comptabilise 16 dont 14 en centre-ancien. Un ensemble patrimonial qui



forge encore aujourd'hui l'identité de la ville.

Source : Rapport de présentation Site patrimonial Remarquable

4.1.1.4. La Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue (DIP)

Crée en 2012, la Direction du Patrimoine est chargée des études archéologiques, historiques et architecturales de la ville, ainsi que des missions de conservation et de mise en valeur du patrimoine. En quelques années, l'équipe municipale a permis de lancer une véritable dynamique et politique patrimoniale incluses au sein des ambitions stratégiques de L'Isle-sur-la-Sorgue.

De plus, dans un objectif de valorisation des sites et des bâtiments historiques, plusieurs conférences, visites et expositions accessibles au grand public sont organisées par la direction.



Enfin, la Direction est en étroite collaboration avec les services de l'Etat (DRAC -PACA, Conservation Régionale des Monuments Historiques, STA P 84 et Service Régional de l'Archéologie) qui permettent par leur subvention la poursuivra jusqu'en 2025.

4.1.1.5. Participation et accompagnement du secteur privé

La « gestion du centre ancien » fait partie des missions de la Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue qui assure un rôle d'accompagnement et de conseil auprès du secteur privé (professionnels et particuliers) et autres opérateurs pour les permis de construire et les déclarations préalables. Cette mission est menée en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Cette démarche s'accompagne de visites de terrain permettant à la direction d'approfondir la connaissance du bâti dans le centre ancien.

Le 5 mai 2022, L'Isle-sur-La-Sorgue et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention de partenariat permettant d'aider les propriétaires privés à restaurer et à préserver leur patrimoine. La démarche attribue un label destiné aux propriétaires privés offrant le droit à une déduction fiscale de 50 à 100 % ainsi que des subventions sur les travaux d'un bien privé présentant des qualités architecturales ou paysagères distinctives, visible de la voie publique ou accessible au public. La subvention accordée par la Fondation du Patrimoine est de 2 % du coût des travaux accompagnée d'un complément de 8 % financé par la ville.

En partenariat avec le service commerce de la ville, la Direction du Patrimoine accompagne également les commerçants pour les travaux relatifs à leur devanture et enseigne.

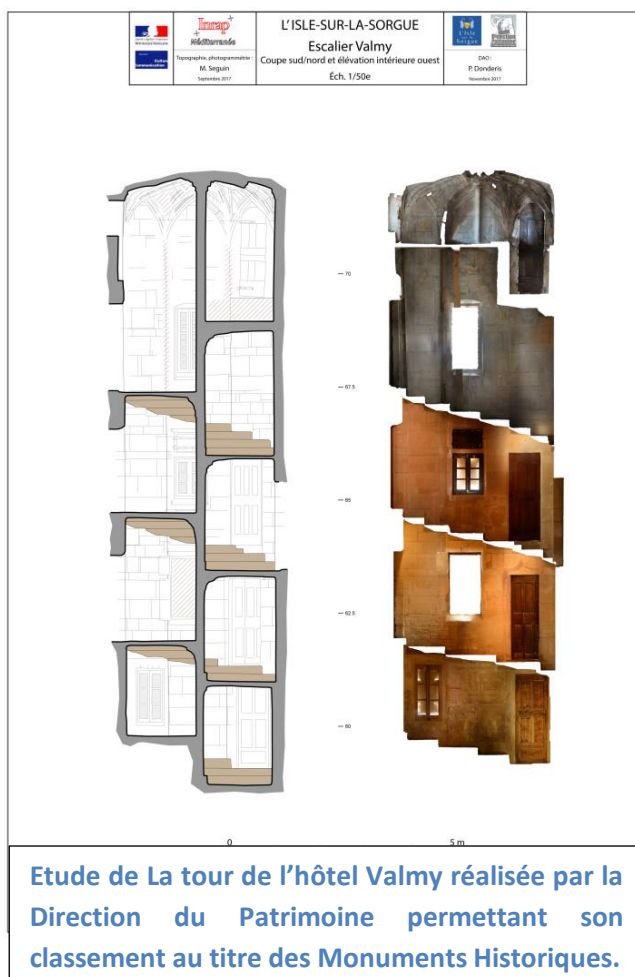
Enfin, une **aide à la maîtrise d'ouvrage privée sur les monuments historiques ou bâtiments anciens** est également proposée aux propriétaires. Une assistance et un accompagnement de l'étude et du chantier des sites sont proposés par la direction afin de préserver le caractère exceptionnel de ces bâtiments.

[Tapez ici]

C'est dans ce contexte que la direction a permis le classement au titre de monument historique de la tour de l'hôtel Valmy, située en plein centre ancien, ainsi que la formulation des préconisations en matière de travaux à réaliser pour conserver la tour et éviter des détériorations supplémentaires.



Orthophotographie de la voûte au dernier niveau de la tour d'escalier



Etude de La tour de l'hôtel Valmy réalisée par la Direction du Patrimoine permettant son classement au titre des Monuments Historiques.

Sources : Direction du Patrimoine

4.1.1.6. Les grands projets patrimoniaux

Les projets du centre-ancien

➤ Le château Giraud et le parc Gautier

Le château Giraud niché au cœur du parc public Gautier compte parmi les remarquables demeures au style éclectique construit à L'Isle-sur-la-Sorgue au XIXe siècle. En 2016 et 2017, plusieurs rénovations ont été effectuées dans le bâtiment et dans le parc Gautier tels que les vitraux du bow-window du château ou encore la restauration des piliers du portail ouest du parc avec le soutien financier de la Fondation du Patrimoine. Plusieurs autres rénovations dont la réhabilitation du dernier étage du château sont en cours.

➤ Le quartier de la Juiverie

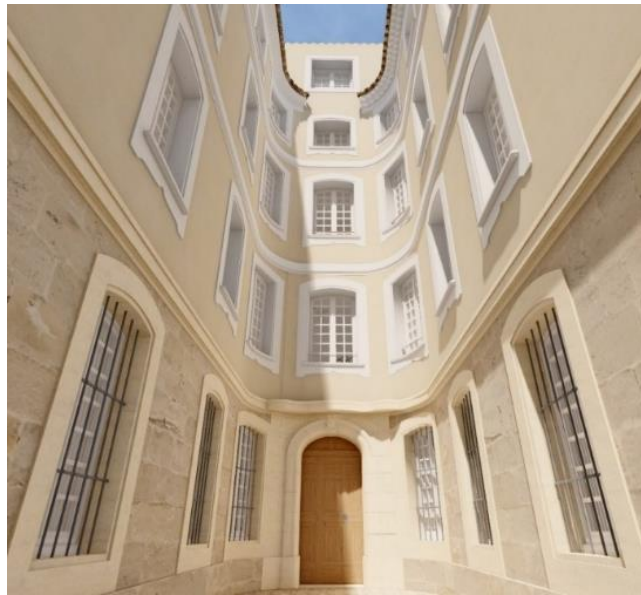
L'ancien quartier historique juif situé cœur du centre ancien abrite encore aujourd'hui les vestiges de la communauté juive. Depuis plusieurs années, la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue porte une attention particulière à l'histoire de ce lieu, à sa valorisation et à son devenir. En 2019, la ville acquiert l'immeuble Beaucaire qui sera inscrit en 2022 au titre des Monuments Historiques. La Direction du Patrimoine a aussi procédé à plusieurs fouilles au niveau de l'ancienne synagogue. La ville souhaite

[Tapez ici]

ouvrir une réelle réflexion sur la requalification du quartier et dont l'immeuble Beaucaire fait l'objet d'un projet patrimonial.



Immeuble Beaucaire actuel



Future réhabilitation de l'immeuble Beaucaire



La synagogue : 2e campagne de diagnostic archéologique (2022)

Sources : Direction du Patrimoine

➤ La collégiale

La collégiale Notre-Dame-des-Anges classée Monument Historique depuis 1911 a bénéficié d'une grande campagne de restauration qui a débuté en 1994 et s'est prolongée jusqu'en 2016 avec la restauration de la partie orientale du bâtiment (clochet et chevet). Un travail



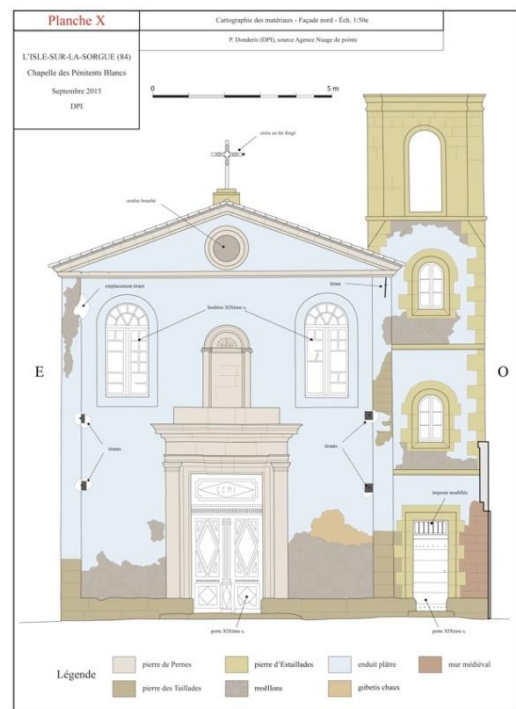
[Tapez ici]

sur l'intérieur de la collégiale est prévu pour les années à venir.

Sources : Direction du Patrimoine

➤ La Chapelle des pénitents bleus

Acquise par la Ville à la fin des années 1990, la chapelle des pénitents bleus a bénéficiée d'une étude architecturale en 2015 ainsi qu'une étude archéologique comprenant une étude historique de la confrérie et de ses chapelles en 2017. De même, l'ancienne chapelle de Pénitents blancs, aujourd'hui une annexe de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, a aussi subi un diagnostic archéologique 2017. Des études qui ont été réalisés en vue de la réhabilitation des chapelles dans les années à venir (certainement en à partir de 2024).



Sources : Direction du Patrimoine

➤ L'îlot de la Tour d'Argent et la place Rose Goudart

En 2009, est lancé officiellement le projet de L'îlot de la Tours d'Argent qui sera ponctué par de fouilles archéologiques du site jusqu'en 2022. Composé de La Tour d'Argent, classée Monument Historique en 2012, l'îlot se compose aussi d'autres vestiges qui révèlent un exceptionnel ensemble historique de constructions (tours, maisons fortes, logis, auberge, etc.). Le projet de réhabilitation de l'îlot de la Tour d'Argent a pour ambition de créer un équipement culturel et patrimonial structurant permettant d'offrir un lieu de vie central au cœur du centre ancien. Le patrimoine est ici un élément fondateur du projet dont la restauration de la Tour d'Argent se concrétisera par un aménagement



[Tapez ici]

numérique ouvert au public.

La requalification de la place Rose Goudart à l'arrière du futur cinéma s'inscrit de manière compléter le projet de l'îlot de la Tour d'argent. La restructuration de la place en parc urbain avec notamment la suppression de plusieurs places de stationnement ainsi qu'une mise en valeur de la Sorgue jusque-là cachée, permettra d'offrir une composition d'ensemble.



Sources : Direction du Patrimoine

[Le hameau de Vellorgue et la Chapelle Saint-Andéol](#)

En 2013, la commune décide de préempter la chapelle Saint-Andéol qui jusque-là appartenait à un propriétaire privé. Il s'ensuit alors à partir de 2014, 4 campagnes de fouilles programmées de la chapelle et de son cimetière. La Chapelle est inscrite en avril 2016 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH). Les fouilles sont conduites par la Direction du patrimoine (et l'INRAP en 2017) et ont mobilisé plusieurs collaborations tels que le laboratoire d'anthropologie bioculturelle de Marseille (Adès UMR 7268), l'Université d'Avignon, le Ciham (UMR 5648) et l'université d'Aix-Marseille. Suite à ces fouilles plusieurs projets de réhabilitation sont envisagés comme la création d'une salle polyvalente ou encore un théâtre de verdure.

4.1.2. Les espaces publics

L'une des ambitions de L'Isle-sur-la-Sorgue est d'aménager des espaces publics de qualité afin d'offrir à ses habitants un cadre de vie agréable tout en répondant aux enjeux patrimoniaux et environnementaux actuels.

4.1.2.1. La valorisation et gestion des espaces publics

Piétonisation

Chaque année, la Ville piétonnise, de fin avril à fin août, une partie de son centre ancien dans un objectif d'offrir aux usagers un environnement sécurisé, moins impacté par les nuisances sonores et la pollution, tout en offrant une meilleure visibilité et accessibilité aux commerçants. De plus, lors de requalification ou la création de nouveaux espaces publics, la place de la voiture est de plus en plus délaissée au profit d'une reconquête de l'espace public par les piétons.

Végétalisation

Consciente des enjeux liés au changement climatique, et dans une volonté d'amélioration de la qualité de ses espaces publics, la ville s'est engagée vers une végétalisation systématique de ses espaces publics. En plus d'améliorer le cadre de vie des habitants, les projets de végétalisation répondent à de nombreux objectifs environnementaux : extension du couvert végétal, apport d'ombrage, de confort et d'oxygène, lutte contre les îlots de chaleur urbains, désimperméabilisation des sols, soutien à la biodiversité etc.

C'est en ce sens que L'Isle-sur-la-Sorgue a été lauréate d'un appel à projet (AAP) « Désimperméabiliser et végétaliser les cours d'écoles » dont les travaux au sein de la cour d'école de musique municipale ont été réalisés en 2021. Plusieurs autres initiatives ont été lancées par la ville telles que la participation au dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse » qui a permis à la commune la plantation de 1 200 arbres à travers la ville ou encore le dispositif participatif « Jardinons nos rues » qui permet aux habitants, groupes, familles, commerçants et associations de réinvestir leurs rues en la végétalisant eux même. Cette action permet de valoriser la végétalisation du centre urbain tout en proposant aux habitants une réappropriation de leur ville.



[Tapez ici]

Sources : Brochure Villes et villages fleuris

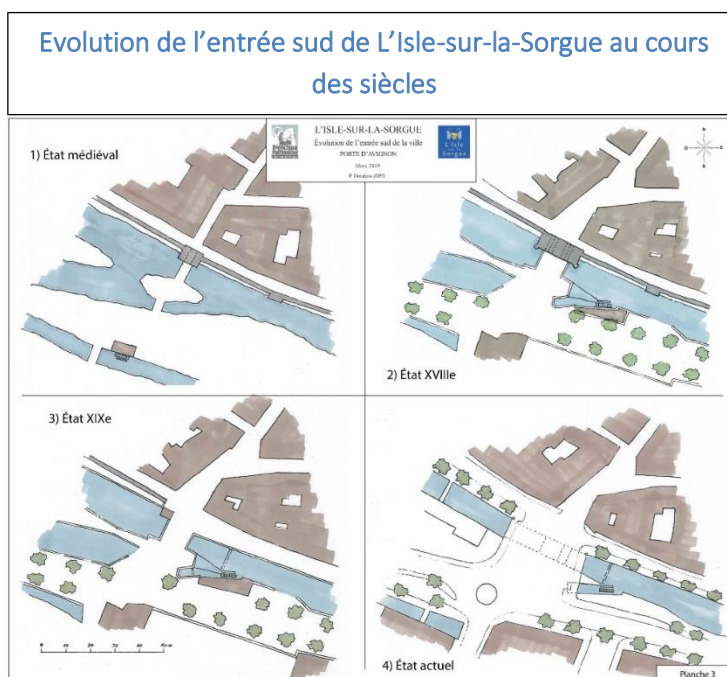
Libération de la Sorgue

Omniprésente dans la ville, la Sorgue possède une symbolique forte pour la population et façonne le tissu urbain étroitement lié à son passage. Ce paysage urbain dont l'eau est un élément central a toutefois été ponctuellement estompé ces dernières décennies. L'évolution de l'occupation des sols notamment dû au passage et au stationnement de la voiture, les mutations économiques avec le retrait progressif de l'industrie du textile et les processus de densification a recouvert certaines portions de la Sorgue. Le canal de l'Arquet qui traverse l'intérieur du centre ancien a particulièrement été touché avec l'effacement de certaines voies, la disparition de certains canaux secondaires transformés en égouts ou simplement recouverts.

La Sorgue est un atout majeur de la ville tant pour ses qualités esthétiques, paysagères et environnementales en offrant un espace naturel en plein centre ancien et dont la fraîcheur permet de lutter contre les îlots de chaleur. La ville ambitionne à travers différents projets d'aménagement de réaffirmer la place de la Sorgue en centre ancien. L'objectif est de la valoriser à travers notamment une restructuration de ses abords et canaux en tenant compte de leur configuration historique. Le curetage de certaines zones bâties » permet une « libération » de la Sorgue, offrant un dégagement des points de vue tout en restituant l'aspect historique du centre ancien.

La réhabilitation de la place Emile Char qui est encore en étude préalable d'aménagement est un exemple de faisabilité de ce concept. En effet, la place est située au niveau de la porte d'Avignon dont l'évolution aux cours des siècles a progressivement recouvert une grande partie de la Sorgue. Un curetage du pont permettrait de retrouver les dimensions historiques tout en valorisant l'aspect esthétique de l'entrée sud de ville.

Source : Direction du patrimoine



4.1.2.2. D'autres vecteurs de qualité de l'espace public

Rénovation de façade et de bâtiments publics

Afin d'inciter la rénovation des façades, la Ville conduit le programme « Opération façade » qui a pour objectif d'améliorer l'habitat, de préserver et valoriser le patrimoine bâti dans le périmètre du centre ancien. La Ville apporte sous certaines conditions une subvention s'élevant à 30 % des montants des

[Tapez ici]

travaux réalisés, plafonnée à 7 622 € par immeuble. De plus, la Ville a un programme de restauration des façades extérieures de ses bâtiments publics tels que la Collégiale Notre-Dame-des-Anges.

Enseignes commerciales et panneaux publicitaires

À travers son Règlement Local de Publicité (dont la révision est en cours) la Ville permet une gestion de l'intégration paysagère des enseignes des commerçants et une maîtrise du risque de prolifération de panneaux publicitaires.

Qualité de la voirie et de la circulation

La Commune investit fortement sur la rénovation des voiries suivant un programme pluriannuel (PPI) chiffré de remise en état sur plusieurs années (budget annuel d'environ 1 million €). L'enfouissement des réseaux est aussi valorisé par la ville à chaque réaménagement de voirie.

Gestion des déchets

La gestion des déchets sur la commune est une compétence gérée par la CCPSMV, qui travaille en partenariat avec les services de la ville Afin de limiter l'impact visuel des conteneurs sur la voie publique, de nombreuses installations enterrées ont été installées en centre-ville. De plus, la CCPSMV favorise un ramassage des ordures ménagères organisé en fonction de la typologie des besoins. Le centre ancien bénéficie ainsi d'un passage quotidien pour les ordures résiduelles ainsi que d'une collecte de carton, de papier et de verre en porte à porte deux fois par semaine pour les commerçant et restaurateurs. Néanmoins, le centre-ville fait souvent face à des incivilités en période estivale résultant ainsi à une perception négative de la qualité des espaces publics (déchets sur la voie publique, ...).

Eclairage public

L'Isle-sur-la-Sorgue possède un parc d'éclairage vétuste et très énergivore. Début 2023, la commune intégrera un Contrat de Performance Energétique (CPE), un outil de la loi Grenelle I qui permet d'améliorer l'efficacité énergétique des éclairages publics et des bâtiments publics.

4.1.2.3. Des espaces publics requalifiés en centre ancien

Le centre ancien de L'Isle-sur-la-Sorgue possède la singularité d'être une ville intramuros très dense aux espaces libres diversement perceptibles. En effet, on retrouve en plus des cours et jardins privés, plusieurs places et placettes publiques éparpillées au sein de la ville. L'engagement porté par la commune est de revaloriser et d'améliorer ces divers espaces publics afin d'offrir aux habitants de véritables petites centralités conviviales. Plusieurs rues au sein de l'hyper centre ont aussi été requalifiées offrant un meilleur confort et cadre de vie aux usagers (redimensionnement du gabarit de la voirie, éclairage public, rénovation des réseaux d'assainissement, etc.).



Source : Brochure Villes et villages fleuris

4.2. Analyse AFOM de l'Axe 4 « Patrimoine et espaces publics »

Atouts	Faiblesses
<u>Patrimoine</u> Ambition patrimoniale forte de la ville Cadrage réglementaire abouti : SPR (approuvé en 2020 et complété en 2022) et RLP (approbation en 2022) Travail de concertation continue avec plusieurs partenaires : UDAP de Vaucluse (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine), Fondation du Patrimoine, Sites & Cités remarquables etc. Accompagnement du secteur privé lors des réhabilitations / constructions Projets structurants en cours dans le centre ancien <u>Espaces publics</u> Démarche de végétalisation systématique des espaces publics Politique de gestion de l'Occupation du Domaine Public structurée	Moyens financiers limités de la collectivité pour mener l'ensemble de ses projets Place de la voiture en ville importante Ilots de chaleur en centre-ville Réalisation des travaux difficile du fait du nombre important de festivités Infrastructures techniques vieillissantes et nombre de ponts conséquent : coût élevé des travaux
Opportunités	Menaces
Un patrimoine historique, architectural et paysager très riche Identité et attractivité fortes de la ville Un secteur privé qui participe à la réhabilitation et à l'embellissement de la ville Des éléments qui restent encore à découvrir et/ou à valoriser	Non-respect de la réglementation du SPR en centre-ville (climatiseurs, câbles aériens etc.) : difficulté d'application des sanctions Non-respect de la réglementation de la gestion des déchets en centre-ville (habitants, commerçants, etc.) : sentiment d'espaces publics peu qualitatifs Menaces sur les berges et ouvrages d'art 26 antennes-relais de téléphonie posées sur 1 an (aérien) : pollution visuelle – pétitions habitants

4.3 Enjeu, orientations stratégiques et plan d'actions de l'axe 4

Depuis plus de 10 ans, la préservation et la valorisation du patrimoine est un enjeu majeur dans la stratégie de revitalisation du centre-ville ce qui permet d'offrir un cadre de vie agréable et fonctionnel tout en sauvegardant les éléments historiques et identitaires de L'Isle-sur-la-Sorgue.

La ville soucieuse de la qualité de vie de ses habitants, investit depuis plusieurs années dans la requalification de ses espaces publics. L'objectif est d'offrir des lieux qui sont fédérateurs de liens sociaux et qui valorisent le piéton et les mobilités douces (réduction de la place de la voiture en ville). L'espace public apparaît aussi comme un levier d'action qui permet de répondre aux enjeux de la transition écologique notamment grâce à une végétalisation et une renaturation des lieux.

Compte-tenu du diagnostic et de l'analyse AFOM précédemment exposés, les orientations stratégiques définies pour le programme PVD sont :

Orientation stratégique n°1 : Mise en œuvre de la stratégie de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti

Orientation stratégique n°2 : Requalification des espaces publics : renaturation, piétonisation et "libération" de la Sorgue

Dans la poursuite des actions déjà menées par les services de la ville, l'accompagnement des propriétaires privés ainsi que le dispositif façade ont vocation à se poursuivre et se développer, en s'appuyant sur la réglementation du SPR. Jusqu'à fin 2023, la ville continuera de mener son plus grand chantier patrimonial et culturel : le projet du pôle culturel de la tour d'argent, qui a vocation à accueillir un cinéma de trois salles en cœur de ville.

A moyen et long-terme, le quartier de la juiverie aura vocation à faire l'objet de projet de réhabilitation en plusieurs phases, sur le patrimoine bâti et non bâti. Une réflexion doit être menée sur la valorisation et futurs usages de la Chapelle des pénitents bleus.

Orientation n°1 : Mise en œuvre de la stratégie de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti

Dispositif façades	Projet en cours / lancé
Pôle culturel (Tour d'argent & cinéma) (1)	Projet en cours / lancé
Projet du quartier de la Juiverie : Beaucaire + Synagogue (2)	Projet futur
Chapelle des Pénitents bleus (3)	Projet futur

[Tapez ici]

Orientation n°2 : Requalification des espaces publics : renaturation, piétonisation et "libération" de la Sorgue

Aménagement de la Place Rose Goudard → Parc urbain (4)

Projet en cours / lancé

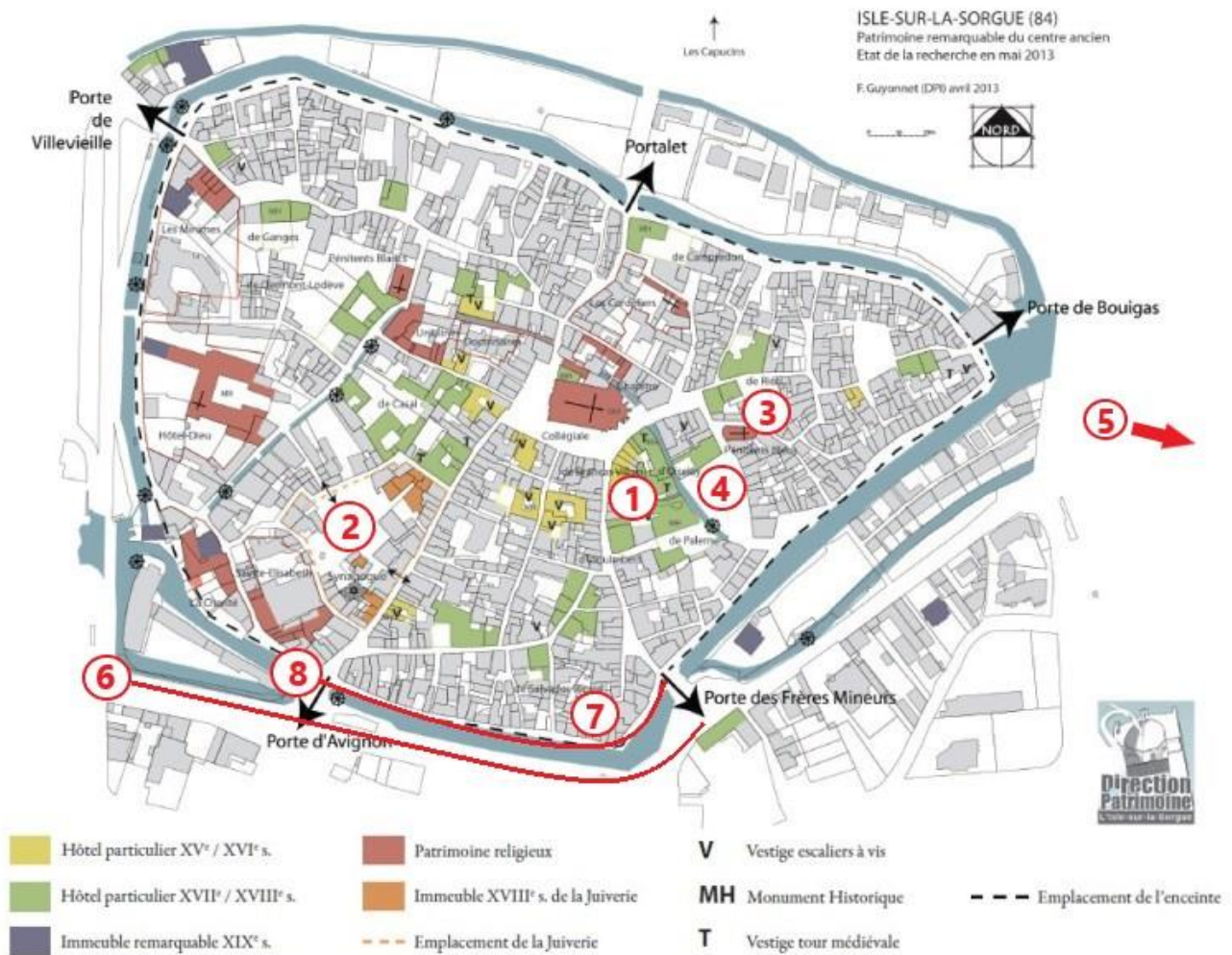
Opération Grand Site : valorisation du site du Partage des Eaux (5)
(orientation 1.3 CRTE)

Projet futur

Aménagement des bords de Sorgue :

Avenue de la Libération (6) /Quai Rouget de Lisle (7) / Place Emile Char (8)

Projet futur



Localisation des actions du plan d'action de l'enjeu « Préserver et mettre en valeur le patrimoine de la ville

Source : Direction Petite Ville de Demain

[Tapez ici]

5. Axe 5 « Services et équipements publics »

5.1. Diagnostic « Services et équipements publics »

Sur le territoire, la stratégie d'accès des services et équipements au public est abordée à l'échelle départementale, avec le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASAP) 2018-2023.

La Loi portant sur Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), promulguée le 7 août 2015, a confié l'élaboration conjointe par l'Etat et le Département de ce document qui a été arrêté le 4 octobre 2018 pour une durée de 6 ans de 2018 à 2023.

Son objectif est de renforcer l'accessibilité des services jugés essentiels, favoriser les mutualisations de services, tout en fixant un cadre stratégique pour la coordination des acteurs et des partenaires. La priorité étant de répondre aux déséquilibres repérés entre l'offre de services et le besoin des Vauclusiens. Le Schéma s'articule autour d'une dimension partenariale forte, qui se traduit en 2019 par la signature d'une convention de partenariat entre le Conseil départemental de Vaucluse, l'État et les 25 partenaires tels que la Région, CAF, Pôle Emploi ou encore l'Association des Maires.

Le Schéma se constitue d'abord d'un diagnostic des services en Vaucluse. Globalement, le SDAASAP souligne une armature solide des pôles de services sur le département qui offre a priori un accès physique satisfaisant à une large gamme de services de proximité. Toutefois, de nombreuses difficultés persistent, liées notamment à la numérisation des services, les difficultés d'accès aux droits sociaux ainsi que la fragilité de certains publics. A partir de ces constats a alors abouti un plan

d'actions décliné autour de 4 grands enjeux.

Thèmes et objectifs opérationnels du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public 2018-2023	
THEMES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
ORIENTATION N°1 Renforcer l'accès aux services et aux droits pour les publics fragiles	1. Garantir l'accès aux services et aux droits sociaux pour les publics fragiles
ORIENTATION N°2 Assurer une couverture numérique adaptée aux usages et garantir l'accès de tous les publics aux services en ligne	2. Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
ORIENTATION N°3 Améliorer et structurer une offre de mobilité sur l'ensemble du territoire et pour tous les usagers	3. Poursuivre le déploiement du THD dans une logique de cohérence territoriale
ORIENTATION N°4 Assurer le maintien et le renouvellement des services de santé et de proximité	4. Améliorer la couverture mobile du territoire
	5. Renforcer les actions en faveur de l'inclusion numérique, notamment des publics fragiles
	6. Déployer et promouvoir une offre de mobilité alternative notamment en direction des publics fragiles et des territoires non couverts
	7. Améliorer et optimiser l'interconnexion et l'intermodalité de l'offre de transports en commun existante
	8. En cohérence avec le projet régional de santé, maintenir une offre de santé accessible à tous
	9. Organiser le maintien et le renouvellement des services de proximité dans les territoires fragilisés

En 2021, un état des lieux à mi-parcours sur chacune des orientations du schéma a permis un premier aperçu des améliorations de l'accessibilité des services public et l'ajustement éventuel de certaines actions.

Source : SDAASAP

5.2 L'accès aux services de santé

5.2.1 Les partenaires sur le territoire

L'accès aux services de santé est un enjeu essentiel pour L'Isle-sur-la-Sorgue dont le territoire n'échappe pas au phénomène de « déserts médicaux » constaté dans de nombreuses petites villes et villes moyennes de France. Renforcer son offre médicale et offrir des équipements de soins de qualité sont ainsi des priorités pour la ville.

Les partenaires financeurs

➤ Le Projet Régional de santé 2018-2023

La politique de santé publique de la Région Sud s'articule autour du Projet Régional de santé 2018-2023 qui se compose d'un cadre d'orientation stratégique (COS), d'un Schéma Régional de santé 2018-2023 ainsi qu'un Programme Régional relatif à l'Accès à la prévention et aux soins des Personnes les plus Démunies (PRAPS). L'Isle-sur-la-Sorgue sollicite de financements auprès de la Région dans le cadre appels à projet (AAP) et appels à manifestation d'intérêt (AMI).

➤ Plan santé du département du Vaucluse

En 2022, afin de renforcer l'offre de soin pour tous les Vauclusiens et faire face à la faible densité de médecins libéraux sur son territoire, le département du Vaucluse lance le Plan santé. Trois initiatives sont mobilisées :

- Le recrutement de huit médecins généralistes en 2022 salariés de la collectivité et intervenant dans les Espaces Départementaux de Solidarité (EDeS), les locaux de la commune ou en centre hospitalier.
- La mise en place d'un bus itinérant circulant partout dans le Vaucluse avec à bord une équipe médicale qui s'adressera à des populations qui ne peuvent pas ou plus se déplacer.
- Le développement de la télémédecine notamment dans les EHPAD.

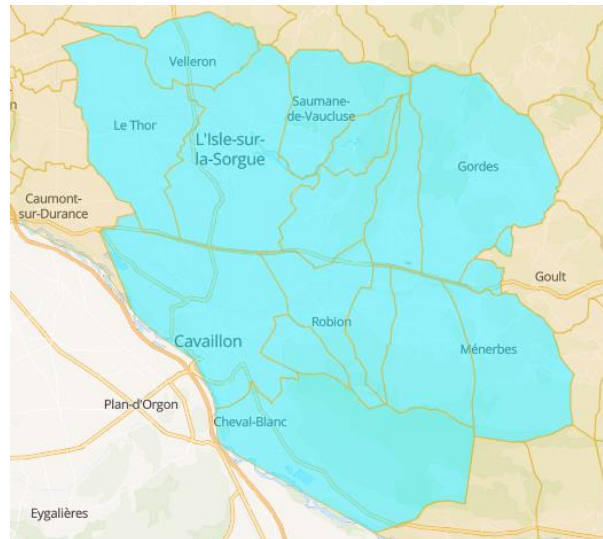
Les partenaires opérationnels du territoire

➤ La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Cerebellum Pays des Sorgues et Luberon

L'Isle-sur-la-Sorgue fait partie de la Communauté professionnelle territoriale de santé Cerebellum Pays des Sorgues et Luberon composé de 4 intercommunalités **pour x habitants** :

- CA Luberon Monts de Vaucluse
- CA du Grand Avignon
- CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse
- CC Pays d'Apt-Luberon.

Territoire de la Communauté professionnelle territoriale de
santé Cerebellum Pays des Sorgues et Luberon



Source :

Le territoire de la CPTS regroupe 18 communes qui ont vocation à être partenaires en termes de stratégie médicale. Selon le CPTS, sur son territoire, le taux d'équipement est relativement faible et concentré sur les axes urbains et semi-urbains dont L'Isle-sur-la-Sorgue qui est la 2e commune la plus densifiée du secteur.

Le projet de Santé de la CPTS Cerebellum Pays des Sorgues et Luberon a pour objectif global de permettre un regroupement des acteurs de la santé qui souhaitent se coordonner afin de répondre à une ou plusieurs problématiques de santé, faciliter l'exercice des professionnels de santé et améliorer l'organisation des prises en charge des patients. La CPTS permet aussi une meilleure coordination des relations entre les villes et leurs équipements de santé et notamment le Centre Hospitalier de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Le bilan de mi-parcours du SDAASAP met d'ailleurs en évidence l'importance stratégique que jouent les Communautés professionnelles territoriales de santé, constituant d'importants dispositifs pour l'amélioration de l'accès aux soins en Vaucluse et la préservation de la santé publique.

La CPTS est un partenaire majeur dans la stratégie de santé de L'Isle-sur-la-Sorgue. En effet, les deux entités ont pu ou sont en collaboration sur plusieurs projets ou programmes :

- **Campagne de vaccination contre le COVID 19** : la CPTS en collaboration avec le centre hospitalier, la Ville et en lien avec l'ARS PACA ont permis l'ouverture d'un centre de vaccination en 2021.
- **Soutien aux réfugiés ukrainiens** : la CPTS en collaboration de L'Agence Régionale de Santé PACA et la Ville permettent un accompagnement des familles de réfugiés récemment installées dans leurs démarches de santé (vaccination notamment) en 2022.
- **Future implantation d'un Centre de soins non-programmés**

[Tapez ici]

- Futur Journée « Check'up santé seniors » : en lien avec le programme ICOPE

Programme ICOPE

Initiateurs : programme mis en œuvre par le Gérotopôle Sud et 3 CPTS dont la CPTS Cerebellum Pays des Sorgues Luberon et en collaboration avec La Mutualité Française Digne Les bains.

Public cible : seniors de plus de 60 ans

Planning : mars 2022 à janvier 2023

Stratégie : démarche de prévention structurée autour de la stratégie du « bien vieillir »

Les objectifs :

- Développer un parcours de santé en accord avec les seniors
- Éviter le basculement dans la dépendance
- Soutenir et promouvoir les comportements qui renforcent les capacités
- Inverser et ralentir les baisses de capacités

Le programme possède aussi un objectif budgétaire, car la dépendance possède un coût : 22 milliards en 2018, estimés à 31.2 milliards en 2030 selon le rapport LIBAULT.

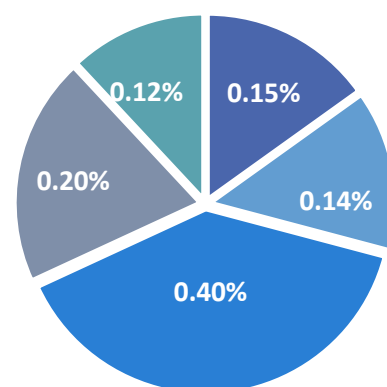
Afin de rénover, de moderniser et de répondre à certaines mises aux normes, le Centre Hospitalier c'est lancé depuis janvier 2022 dans un chantier de reconstruction et de restructuration s'étalant sur 3 ans. Le coût s'élève à 14 millions d'euros toutes taxes comprises dont la plupart des dépenses sont financés sur fond propres de l'hôpital, économisés pendant 10 ans et complétées par des subventions de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et de l'aide à la construction de l'ARS.

5.2.2 Les besoins médicaux compte-tenu des caractéristiques de la population

Un vieillissement de la population

La population de L'Isle-sur-la-Sorgue se compose d'une part importante de personnes âgées de plus de 60 ans. En effet, celle-ci représente 32,2 % de la population globale de la ville, une donnée supérieure à la moyenne départementale (27,8 %) et régionale (28,8 %). Les plus de 75 ans représente aussi une part conséquente (12,1 %) et leur augmentation entre 2013 et 2018 est marquée avec une hausse de +3,46 %. De plus, l'indice de vieillissement de la ville qui est de 121,6 se distingue très nettement des chiffres départementaux et régionaux (Insee RP2018).

Répartition de la population par tranches d'âge (%)



■ 0-14 ar

■ et plus

Source : Direction PVD

Données : RP 2018

[Tapez ici]

Le vieillissement de la population est un phénomène généralisé dans toute la France mais L'Isle-sur-la-Sorgue fait face à un phénomène très marqué au vu des différentes données. Celui-ci s'explique notamment par la dynamique démographique de la ville qui possède une évolution de sa population positive grâce à un solde migratoire positif contrebalançant un solde naturel nul. De plus, selon le SCoT, cette singularité s'explique par la part particulièrement faible de jeunes de 20-30 ans dans les zones plus « rurales » (éloignements de structures de formation post-bac, difficultés pour les jeunes de trouver un emploi et de se loger).

	L'Isle-sur-la-Sorgue	Vaucluse	PACA
Pop. ≥ 60 ans (%) ¹	32,2%	27.8%	28.8%
Pop. ≥ 75 ans (%) ²	12,1%	10.3%	11.1%
Taux d'évolution annuel de la Pop. ≥ 75 ans entre 2013 et 2018 ²	+3.46	+1.47	+1.36
Indice de vieillissement : Rapport de la Pop. ≥ 65 ans et Pop. < 20 ans ²	121.6	92.3	101.5

Tableau de donnée sur le vieillissement de la population de L'Isle-sur-la-Sorgue

Source : Direction PVD

Données : (1) Sircé PACA 2018, (2) Banque des territoires 2018

Ce phénomène pose de nombreuses conséquences, dont celle de l'augmentation des personnes touchées par la dépendance et de la perte d'autonomie. La stratégie nationale de la santé prend d'ailleurs en compte ce phénomène dans sa stratégie « Prévenir la perte d'autonomie » dont l'objectif est de retarder le plus possible l'entrée dans la dépendance. La stratégie nationale « Améliorer l'accès aux soins des personnes handicapées et des personnes âgées et favoriser au mieux la prise en charge au plus près des lieux de vie » met en évidence la nécessité des territoires à adapter leurs dispositifs de santé ainsi que de prendre en compte l'augmentation du maintien à domicile de cette population.

Un bon état de santé général, mais des populations fragiles localisées

La population de L'Isle-sur-la-Sorgue possède globalement un bon état de santé général. Le niveau et les causes de mortalités sont similaires aux données régionales. Toutefois en 2021, la part d'assurés du régime générale bénéficiaire « affectation longue durée » (ALD) est de 20,9 % ce qui est légèrement supérieur à la moyenne régionale de 19,1 % (Sirsé PACA - DRSM Paca-Corse 2021).

La composition moyenne des ménages de L'Isle-sur-la-Sorgue se rapproche des données régionales et départementales. Néanmoins, une part des populations les plus fragile et vulnérables se localise dans certains secteurs de la ville. Le centre ancien regroupe de nombreux foyers composés de personne seul (61 % (Insee RP2018)) et très souvent âgé tandis que le Quartiers Nord-Est se compose d'une part très importante de familles monoparentales (43.3 % (Insee RP2017)) à la population au taux de pauvreté conséquent (selon le recensement Insee 2018, 54.7 % de la population du QPV vit en dessous du seuil de pauvreté contre une 16 % pour la ville (Insee RP2018)). Ces populations sont susceptibles d'être en de moins bonne santé et d'avoir certaines difficultés d'accès aux soins. Il est

[Tapez ici]

possible d'y retrouver une prévalence plus accrues de certaines pathologies (diabète, obésité, dépression,...) ainsi que de nombreux retards ou renoncement aux soins.

	Personne seule	Couple sans enfants	Couple avec enfants	Famille monoparentale	Autre
France ¹	36,9 %	25,4 %	24,5 %	9,3 %	3,9 %
L'Isle-sur-la-Sorgue ¹	38,1 %	28,1 %	21,4 %	11,1 %	1,3 %
Centre ancien (Iris La Ville) ²	61,0 %	12,6 %	8,4 %	14,9 %	3,1 %
QPV ³				43,3 %	

Tableau de la composition des ménages de L'Isle-sur-la-Sorgue

Source : Direction du patrimoine

Données : (1) Insee RP2019, (2) Insee RP2018, (3) Insee RP2017

5.2.3 L'offre de prise en charge sur le territoire

Une offre de médecins généralistes toujours insuffisante, mais une progression bien engagée

En 2021, la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue comptabilise 15 médecins généralistes sur son territoire, soit une densité de 7,5 médecins généralistes pour 10 000 habitants. Un chiffre inférieur à la moyenne départementale (8,8 pour 10 000 habitants) et même régionale (10,7 pour 10 000 habitants). L'évolution du nombre de médecins généraliste au cours des dernières années n'a pas été favorable à la ville. En effet, celle-ci s'est vu perdre 2 médecins généralistes entre 2016 et 2021 (Carto Santé, ARS, FNPS 2021).

De plus, on observe que parmi ces 15 médecins, 10 d'entre eux sont âgés de plus de 60 ans. La commune est ainsi classée par l'Agence Régionale de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS PACA) « Zone d'Action Complémentaire » au regard de l'offre en médecine générale et de l'accès aux soins de proximité sur ce territoire. Ce constat n'est pas isolé, les communes alentours possèdent une fragilité médicale similaire avec peu (1 médecin généraliste à Lagnes, 3 médecins généralistes Velleron) voire aucun médecin généraliste (Saumane-de-Vaucluse, La Roques-sur-Pernes) dont nombreux d'entre eux sont proches de la retraite⁵. Toutefois, afin de répondre au contexte médical fragile, la ville a ouvert début 2022 un espace médical municipal.

Espace Médical Municipal

Initiateur : Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue

Planning : ouverture début 2022

Contexte : contexte médicale fragile du territoire avec une faible densité de médecins sur le territoire et des médecins proches de la retraite

Objectif : renforcer l'offre médicale en regroupant des médecins généralistes et spécialistes déjà existants sur le territoire et en accueillant des nouveaux

Démarche : situé à proximité du centre-ville dans des locaux municipaux en réhabilitation depuis 2020 à l'Annexe. Les locaux sont mis à dispositions par la ville pour un loyer modéré et les secrétaires sont employés de la mairie.

En 2022, le centre accueille 9 médecins généralistes, 2 médecins gynécologues ainsi qu'un dermatologue.

Une offre de médecins spécialistes en progression

En 2021, 22 médecins spécialistes étaient en service sur le territoire, soit une densité de 11,2 médecins spécialistes pour 10 000 habitants.

Une densité supérieure à la moyenne du Vaucluse (9,27 pour 10 000 habitants¹). Le nombre de spécialité est en progression positive, car la ville s'est vu gagner 3 médecins spécialistes entre 2016 et 2021 (Sirsé PACA - DRSM Paca-Corse 2021).

Type de spécialité	Nombre en 2021 ⁶
<i>Psychiatrie</i>	1
<i>Rhumatologie</i>	1
<i>Gynécologie obstétrique</i>	1
<i>Dermatologue</i>	1
<i>Gastro-entérologie et hépatologie</i>	1
<i>Endocrinologie et métabolisme</i>	2
<i>Cardiologie</i>	4
<i>Ophtalmologie</i>	5
<i>Radiologie</i>	6
Total	22

Tableau offre de médecins spécialistes à L'Isle-sur-la-Sorgue

Source : Direction du patrimoine

Données : Carto Santé, ARS, FNPS 2021

[Tapez ici]

Une offre paramédicale satisfaisante et en augmentation

	Nombre de professionnels paramédicaux ¹	Densité de professionnels paramédicaux pour 10 000 habitants ¹		
Type de professionnel	L'Isle-sur-la-Sorgue	L'Isle-sur-la-Sorgue	Vaucluse	PACA
<i>Infirmiers</i>	62	30,9	21,6	27
<i>Masseur-Kinésithérapeutes</i>	33	16,5	12,7	16,8
<i>Chirurgiens-Dentistes</i>	15	7,5	5,4	7,3
<i>Orthophoniste</i>	9	44,9	31,7	40,4
<i>Sage-Femme</i>	3	2,9	2,4	2,3
Total	122			

Tableau de l'offre paramédicale à L'Isle-sur-la-Sorgue

Source : Direction du patrimoine

Données : Carto Santé, ARS, FNPS 2021

Au total, 122 professionnels paramédicaux sont retrouvés sur le territoire en 2021¹. Pour chaque professionnel, sa densité pour 10 000 habitants est systématiquement supérieure à la moyenne départementale et régionale. De plus, le nombre de professionnels est en augmentation, la ville s'est vu gagner 13 professionnels dont 7 infirmiers depuis 2016.

5.2.4 Structures sanitaires et médico-sociales

Un centre hospitalier qui structure le territoire

La ville accueille au sein de son centre-ville un Centre Hospitalier communément appelé « hôpital local ». Depuis plusieurs années, le Centre Hospitalier de L'Isle-sur-la-Sorgue est reconnu pour son expertise en matière de soins palliatifs avec la coordination de l'Équipe Territoriale de Soins Palliatifs Sud-Vaucluse (ETSP). L'établissement gère également un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 140 résidents dont 10 lits sont localisés en unité d'hébergement renforcée (UHR) (Diagnostic Territorial Gériatrique Vaucluse 2021). Des services destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ont aussi été développés tel que l'Accueil de jour - La Maison de la Fontaine ainsi qu'une équipe mobile spécialisée Alzheimer (EMA) rattachée aux Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD). Finalement, l'hôpital comprend le siège de la SSIAD ainsi que le siège de la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants.

Le Centre hospitalier ne comporte pas d'urgence néanmoins le projet d'ouverture d'un centre de soins non-programmé permettra de pallier ce manque.

Une diversité d'autres structures médico-sociales et associatives accès sur l'accompagnement des personnes fragiles

La ville possède deux structures médico-sociales dédiées aux personnes en situation de handicap qui sont l'Établissement public Saint-Antoine et l'association L'Arche Le Moulin de l'Auro.

[Tapez ici]

	Type d'établissement et service gérés
L'Arche Le Moulin de l'Auro	ESAT- Etablissement et Service d'Aide par le Travail Centre d'Activités de Jour (CAJ) Service d'accompagnement à la vie Sociale (SAVS) Foyer d'hébergement Foyer de vie
Établissement public Saint-Antoine	Service d'accompagnement à la vie Sociale (SAVS) Services d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (SAMSAH) Foyers d'accueils médicalisés (FAM) Etablissement d'accueil médicalisé (EAM) Institut médico-éducatif (IME)

Tableau des établissements dédiés aux personnes en situations de handicap

Source : Direction du patrimoine

De manière complémentaire, plusieurs autres structures médico-sociales viennent proposer des services à la population âgée de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont situés sur le territoire : l'EHPAD du Centre Hospitalier de L'Isle-sur-la-Sorgue et la résidence en autonomie privée Le Clos des Lavandes comptabilisant à eux deux 208 places en 2021. Le taux d'équipement en EPHPA/EHPAD pour les personnes de plus de 75 ans est de 87,0 pour 1000 personnes ce qui situe la ville entre la moyenne du Vaucluse et de la région respectivement de 74,9 et 80,8. Toutefois, l'offre n'est pas suffisante par rapport à la demande, car de nombreuses communes alentours ne possédant pas d'établissement se rattachent à ceux de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Ces différentes structures vont notamment proposer de multiples initiatives et démarches en faveur des seniors. On retrouve ainsi à L'Isle-sur-la-Sorgue le Centre Local d'Information et de Coordination dont le périmètre d'action s'occupe de Cabrières-d'Avignon, Châteauneuf-de-Gadagne, Fontaine-de-Vaucluse, L'Isle-sur-la-Sorgue, Lagnes, Saumane, Le Thor et Velleron. Le centre permet d'offrir à toutes âgées les renseignements nécessaires pour faire face à une situation de perte d'autonomie.

De plus, la ville accueille l'un des 15 Espaces départementaux de Solidarité (EDÉS) du Vaucluse qui appartient au TIMS Mont de Vaucluse et Pays Cavare. C'est un lieu d'accueil et d'accompagnement de proximité du Conseil régional du Vaucluse répondant aux besoins médico-sociaux de sa population et en proposant notamment un suivi des personnes âgées en perte d'autonomie.

L'Isle-sur-la-Sorgue ne possède plus de Centre Médico-psychologique Adultes mais le Centre Médico-psychologique Infantile est néanmoins toujours présent.

[Les actions communales à l'attention des seniors](#)

Le Centre Communaux d'action sociale (CCAS) est un établissement orientant les personnes ayant besoin d'aide sociale dont les personnes en perte d'autonomie avec la gestion de services de l'aide à domicile. Le centre organise différents ateliers et animation en direction des personnes âgées.

[Tapez ici]

Initiatives et animations réalisés par le CCAS faveur des personnes âgées	
Mobil'Isle	Service de transport accompagné destiné aux seniors et personnes handicapées. Prise en charge du domicile aux activités du quotidien afin de lutter contre l'isolement géographique, de participer à la vie sociale et de faciliter l'accès aux services. Participation financière de 2€ par trajet.
Pass senior	En partenariat avec le service des sports de la Ville, le dispositif favorise le « bien vieillir ensemble » et permet à de nombreux seniors de pratiquer des activités de prévention de l'état mental et physique à travers des animations dédiés (3 séances proposées par semaine).
Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (PIED)	En partenariat avec le service des sports de la Ville et la fédération française Sport pour tous, le programme propose des séances d'activités physiques destiné aux seniors soucieux de leur santé et autonomie, qui vivent à domicile ou en foyer logement. Il est conçu pour prévenir les chutes, les fractures et améliorer leur vie quotidienne.

Tableau des Initiatives et animations réalisés par le CCAS faveur des personnes âgées

Source : Direction du patrimoine

Consciente des enjeux liés au vieillissement de sa population, L'Isle-sur-la-Sorgue met en place différentes initiatives. En effet, celle-ci propose différentes collaborations avec le CCAS autour des seniors. De plus, en collaboration avec la CPTS (programme INCOPE) et la Mutualité française, la ville organise une journée « Check-up santé seniors ».

Journée « Check-up santé seniors »

Initiateur : Organisé par la ville et en partenariat avec la Mutualité française et la CPTS

Planning : journée du 6 octobre 2022

Publics cible : personnes 60 ans et +

Objectif : proposer un accès à la prévention et aux dépistages pour les seniors n'ayant pas ou peu accès à la prévention et aux soins dans le domaine médical. Cette journée a vocation à mobiliser les professionnels de la santé de proximité, les institutions et associations de prévention et permettra de relayer et promouvoir les campagnes de santé publique.

Démarche : cette journée s'inscrit dans la phase n°1 du programme ICOPE de la CPTS

5.3 L'accès aux services publics du quotidien

5.3.1 L'accès au numérique et aux services de proximité

L'Isle-sur-la-Sorgue comptabilise plusieurs équipements publics de proximité sur son territoire. En complément des équipements situés en centre-ville certains équipements administratifs et sociaux se situent au sein du Quartier Prioritaire de la Ville (à la proximité nord du centre-ville) tels que l'Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), le CCAS, le Centre Sociale et l'Espace France Service.

Toutefois, la ville fait face au départ de certains de ses services publics de proximité tel que le Trésor Public, situé en centre ancien, qui fait l'objet d'une délocalisation à Avignon en 2022. Dans un objectif de sauvegarde et de rapprochement des usagers aux services publics, la ville a ouvert en juin 2022, un guichet administratif unique de proximité : l'Espace France Service.



Espace France Services

Initiateurs : L'Etat et la ville

Planning : ouverture Juin 2022

Public cible : habitant avec des difficultés d'accès aux droits et/ou d'utilisation des outils informatiques

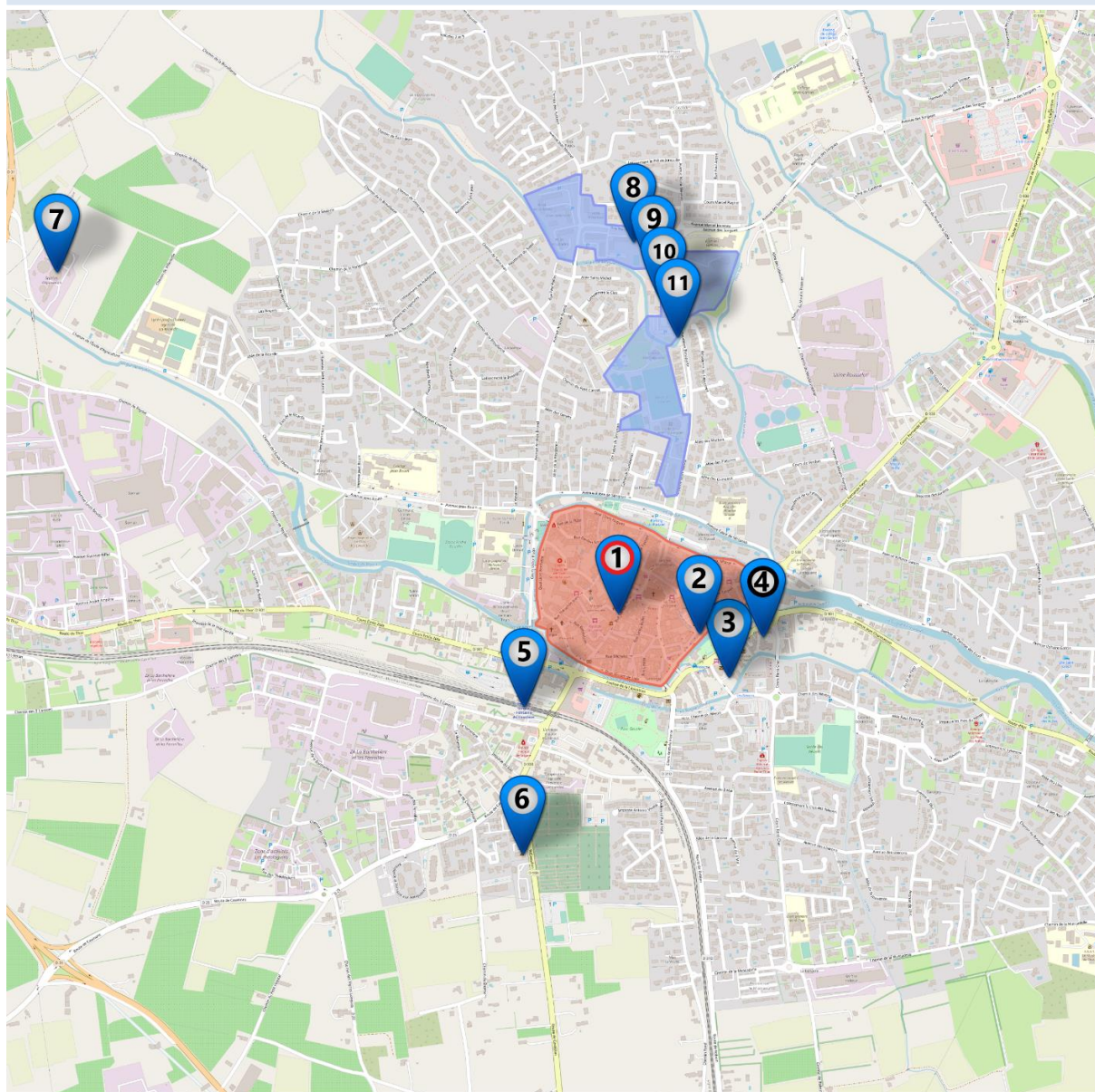
Démarche : Proposer un espace où sont regroupés neuf partenaires nationaux d'accès aux droits :

- Ministères de l'Intérieur et de la Justice
- Direction générale des finances publiques
- Pôle emploi, l'Assurance retraite
- Caisse nationale d'assurance maladie
- Caisse nationale des allocations familiales
- Mutualité sociale agricole, La Poste.

Chaque usager peut ainsi être accompagné dans ses démarches administratives quotidiennes. L'espace met aussi à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

Les cartes ci-après permettent d'illustrer le bon niveau de services publics localisés à l'Isle-sur-la-Sorgue, ville centre de son bassin d'habitation.

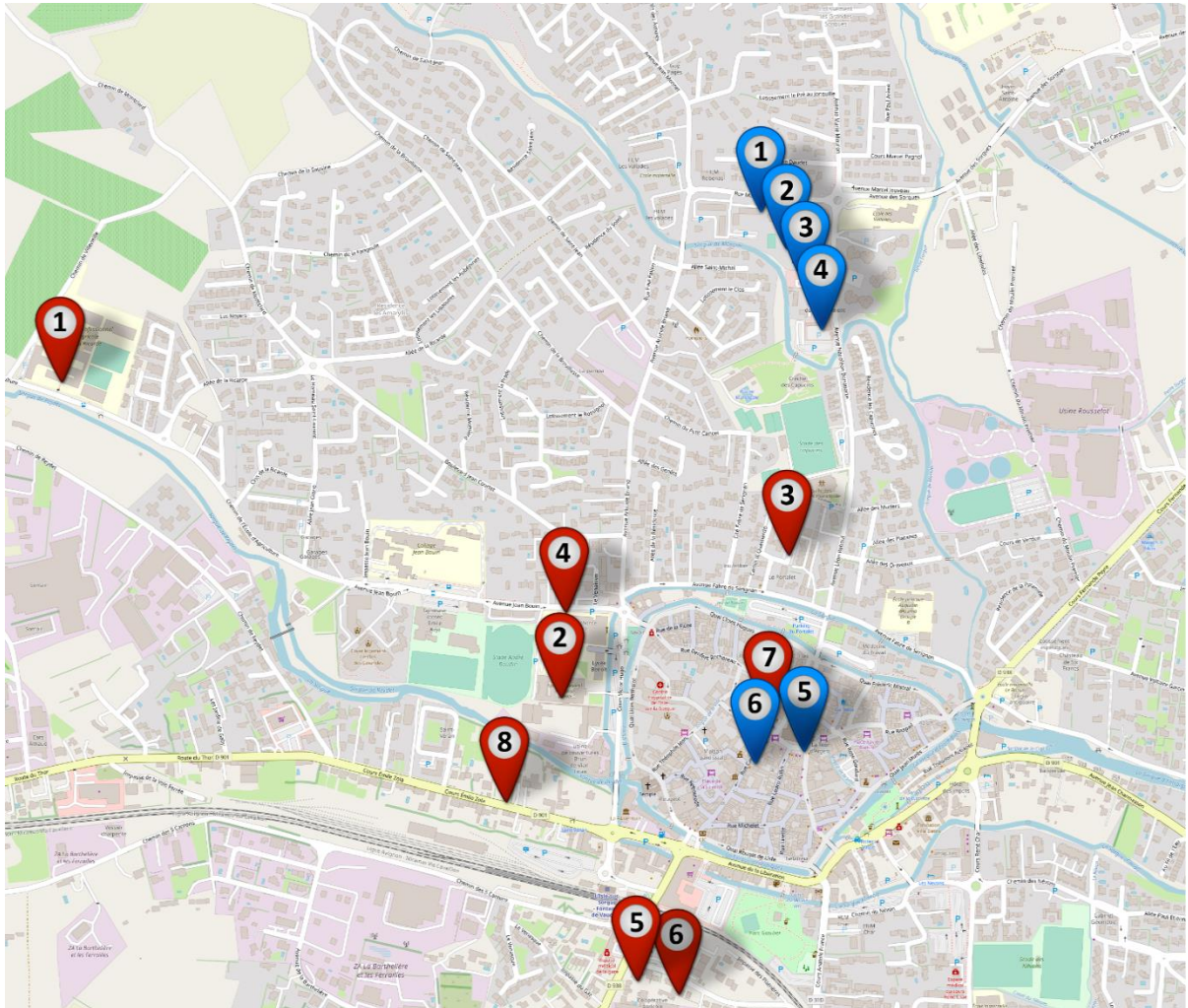
L'accès aux services publics administratifs et sociaux de proximité



- | | |
|---|--|
| 1. Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue | 8. Espace France Service |
| 2. Police municipale | 9. Centre Social la Cigarette |
| 3. La Poste | 10. Centre d'Action Sociale |
| 4. Centre des finances publics
(fermeture prochaine) | 11. Espaces Départementaux des Solidarités |
| 5. Gare ferrovière |  Quartier Prioritaire de la Ville |
| 6. Gendramerie nationale |  Centre ancien |
| 7. Déchèterie | |

Source : Service PVD

L'accès aux services numériques, à l'emploi et à la formation



Inclusion et médiation numérique

1. Espace France Service
2. Centre Sociale la Cigarette
3. CCAS
4. Grenier Numérique
5. Point Information Jeunesse



Emploi et formation

1. Lycée professionnel agricole La Ricarde
2. Lycée d'enseignement général et technologique Alphonse-Benoît
3. Association L'Envol
4. Association L'Agendair
5. Association La Clef des Champs
6. Association ANEP
7. Association Mission Locale du Luberon
8. Agence R.A.S Intérim

Source : Service PVD

[Tapez ici]

Déploiement de la fibre optique et réseau mobile sur le territoire

Deux réseaux se déploient en parallèle pour tendre à une couverture optimale du Vaucluse en Très Haut Débit (THD) : le réseau d'initiative publique, supervisé par Vaucluse Numérique ou les zones d'intervention privée (où les opérateurs interviennent sur leurs propres investissements). Dès 2010, la Ville s'est engagée dans le déploiement de son propre réseau de fibre optique afin d'interconnecter l'intégralité de ses bâtiments municipaux. Aujourd'hui, L'Isle-sur-la-Sorgue se situe en zone d'intervention privée en collaboration avec l'opérateur Orange. En 2020, 100% des logements sont rendus adressables à la couverture fibre. En 2021, 65% des locaux de la ville sont raccordables. A l'horizon fin 2022, l'engagement est d'obtenir 100% des logements rendus raccordables permettant d'accompagner tous les usages numériques sur la commune. La couverture mobile est excellente à L'Isle-sur-la-Sorgue vu que 100% du territoire possède une couverture 4G.

La dématérialisation initiée par la ville

La ville a initié depuis plusieurs années une dématérialisation de ses services. Elle propose ainsi une application mobile depuis août 2019 qui offre aux usagers une information de proximité, fiable et rapide (actualités municipales, infos travaux, portail famille, ...). Le site internet a aussi été actualisé afin de fournir des informations personnalisées et accessibles en temps réel, mais aussi de proposer une grande partie des démarches administratives en ligne. Dans cette même logique une borne d'information numérique à l'Hôtel de Ville est disponible depuis novembre 2018.

Des bornes wifi sont retrouvées dans plusieurs endroits stratégiques de la ville. En 2022, la ville comptabilise 6 bornes indoor et 6 outdoor réparties à travers comme le parc Gautier, le Skate-park, Pôle Enfance Famille ou encore l'espace médical municipal.

Inclusion et médiation numérique

Présentée en 2018, la Stratégie nationale pour un numérique inclusif vise à ce que chacun puisse être formé ou accompagné dans ses usages numériques quotidiens. On y retrouve la mise en place du « pass numérique » pour les agents des services publics, des aidants numériques ou encore la création de la plateforme « aidants connect ». Plusieurs initiatives sont venues compléter la stratégie telle que le Plan France Relance permettant notamment le financement de conseillers numériques France Service. De plus, en 2019, le déploiement des espaces France Services dans chaque canton, un réseau de services publics polyvalents tente de répondre aux demandes de proximité des services publics.

Une stratégie dont L'Isle-sur-la-Sorgue a bénéficié avec l'implantation d'agent aidant connect, d'un conseiller numérique ainsi que l'ouverture d'un espace France Services en 2022. Les aidants vont « faire pour le compte de » l'utilisateur toutes les démarches en ligne que celui-ci ne peut pas faire seul.

Plusieurs acteurs s'activent afin d'offrir de nombreux services complémentaires en termes d'inclusion et de médiation numérique pour les habitants de L'Isle-sur-la-Sorgue. En effet, la ville avec l'aide du département et de la région œuvrent afin de rendre le numérique accessible à chaque individu, en lui permettant d'acquérir les compétences numériques nécessaires à son inclusion sociale et économique.

[Tapez ici]

➤ Réseau départemental d'inclusion numérique : Service d'écrivain public numérique

Le réseau départemental d'inclusion numérique a mis en place depuis 2020 le Service d'écrivain public numérique sur 15 communes du Vaucluse dont un situé au Centre Social la Cigarette de L'Isle-sur-la-Sorgue. Le principe est de développer l'écriture publique numérique, soit un accompagnement individuel et gratuit afin d'aider les publics fragiles dans leurs démarches numériques d'accès aux droits sociaux (logement, CAF, MSA, impôts).

➤ Espace Départementale des Solidarité (EDeS) : Poste d'Assistante en démarches administratives et numériques (ADAN)

L'EdeS est un lieu d'accueil et d'accompagnement social et médico-social de proximité du Conseil départemental du Vaucluse. L'établissement propose de faciliter l'accès au droit (écrit et numérique) des personnes en difficulté sociale et économique grâce à la mise à disposition des services d'un assistant en démarches administratives et numériques (ADAN).

➤ Le Grenier Numérique, une structure communale majeure dans l'inclusion et la médiation numérique

Le Grenier Numérique

Ouvert depuis 2012, Le Grenier Numérique permet le développement d'une économie orienter sur le patrimoine et le numérique. L'équipement a été labellisé en 2021 dans le cadre du programme de la région Sud « SUD LABS : lieu d'innovation et de médiation numérique en Région Provence Alpes Côte



Plusieurs activités sont retrouvées :

- Un centre d'accueil pour les jeunes entreprises innovantes : l'« Espace affaire » permet la location de bureau pour les entreprises (accueille jusqu'à 9 entreprises)
- Espace showroom / conférences / ateliers : possibilité de privatiser une salle pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes
- Un centre de ressources « patrimoine & numérique » : consultation libre de documents
- Un espace d'exposition sur l'art digital

Un poste de **Conseiller Numérique France Service** est installé au Grenier Numérique. D'une part celui-ci participe à l'organisation d'intervention de médiation numérique à destination de divers public. D'autre part il accompagne au quotidien les usagers à la découverte du numérique par des démonstrations de support numérique par exemple. Chaque semaine une 50ème de personnes bénéficie de son aide dont de très nombreux seniors.

➤ Le numérique à l'école et pour les jeunes

[Tapez ici]

Depuis 2013, la Ville s'est engagée dans la modernisation des outils numériques mis à disposition des écoles maternelles et élémentaires. La ville a ainsi investi dans le déploiement d'ordinateurs dans chaque école élémentaire, ainsi que l'installation de vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Le Point Information Jeunesse, un espace de ressources et d'échanges pour les jeunes met aussi à disposition deux ordinateurs connectés à Internet.

5.3.2 L'accès à la formation

Accès à la formation

Deux établissements offrent des cursus de formation sur le territoire (tout niveau confondu) :

- Lycée d'enseignement général et technologique Alphonse Benoît : 1 Bac pro et 3 CAP proposés
- Lycée d'enseignement professionnel agricole public La Ricarde : formations dans les domaines de l'agroéquipement, de la production agricole et de la nature de la 3ème au BAC PRO en formation initiale ou en apprentissage

Il est à noter que l'Etablissement Public Saint Antoine accueille un Institut Médico Educatif Départemental (IMED).

L'Isle-sur-la-Sorgue est identifiée comme un cluster économique des Métiers atour de l'Object d'Excellence soit de l'antiquité, de la brocante, du design ou encore de l'artisanat d'art. Afin d'ancrer ces activités au sein des dynamiques de la ville, L'Isle-sur-la-Sorgue est actuellement en réflexion autour d'un projet de création d'un centre de formation des métiers d'arts. La formation pourrait proposer un cursus Post-bac et un cursus de formation professionnelle. Différentes spécialisations pourraient être proposées telles que la ferronnerie, la restauration de tableaux, la joaillerie etc.

Accès à l'emploi et à l'insertion professionnelle

Plusieurs structures portées sur l'emploi et l'insertion professionnelle sont présentes sur le territoire. Toutefois, la ville ne possède pas d'agence Pôle Emploi sur son territoire, celle-ci est rattachée au Pôle Emploi situé à Cavaillon. On compte sur le territoire une unique agence d'intérim privée, l'Agence R.A.S Intérim mais plusieurs structures associatives d'aide à l'insertion :

	Service
Association La clé des champs	Accompagnement des employeurs dans leurs recrutements, notamment en agriculture, et les habitants de la CCPSMV jusqu'à l'emploi, en leur proposant : un suivi individualisé, des missions en agriculture et de l'aide dans leurs démarches numériques liées à l'emploi.
Association L'Agenda	Accompagnement dans une perspective de dynamique formative des personnes et des institutions.
Association Agence l'Envol	Insertion dans le cadre de l'économie sociale et solidaire sur le département du Vaucluse.
Association pour la Promotion permanente (ANEP)	Accompagnement professionnel auprès de demandeurs d'emplois et de salariés : formations certifiantes, bilans de compétences, VAE...

Tableau des associations favorisant l'emploi et à l'insertion professionnelle

Source : Direction du patrimoine

Pour compléter cette offre, des permanences économiques de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Région Provence Alpes Côte d'Azur sont proposées toute l'année à L'Isle-sur-la-Sorgue. Un forum recrutement est aussi organisé chaque année par la CCPSMV, celui de 2022 se déroule à Thor.

Chaque année, la ville organise une journée d'information dédiée à la recherche de jobs d'été et d'emploi saisonniers pour les jeunes de 16 ans et plus. De plus, L'Isle-sur-la-Sorgue, depuis plusieurs années, met en place une politique d'accueil d'étudiants et stagiaires dans le cadre des partenariats avec les universités. Enfin, deux services liés à l'emploi et à l'insertion professionnelle sont retrouvés en faveur des jeunes :

	Public	Service
Mission Locale du Luberon du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	16-25 ans	Ecoute et conseil pour l'insertion à l'emploi mais aussi accompagnement divers (santé, accès aux droits, logement).
Le point Information Jeunesse (Ville)	11-30 ans	Accompagnement selon différentes thématiques de la vie dont la scolarité, la formation, les stages et propose aussi des dispositifs d'aide aux projets des jeunes.

Tableau des associations en lien avec l'insertion professionnelle des jeunes

Source : Direction du patrimoine

5.3.3 L'accès aux équipements de la petite enfance, à la parentalité et à l'éducation

Depuis 2018, la Communauté de Communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a la compétence « Petite Enfance ». Elle permet à sa population de bénéficier d'un mode d'accueil régulier ou occasionnel dans les établissements intercommunaux, ainsi que chez les assistantes maternelles du territoire. Le Projet Social du service intercommunal de la Petite Enfance de la CCPSMV a pour objectif de répondre aux besoins et demandes des différentes communes, soutenus notamment par sa contractualisation avec la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et des futures Conventions Territoriales Globales.

La structure assure le fonctionnement des cinq crèches collectives et familiales dont trois sont situées à L'Isle-sur-la-Sorgue.

L'offre d'accueil couvre globalement l'ensemble des besoins du territoire de la CCPSMV mais des écarts sont observés entre les communes et selon le type d'équipements. L'activité des assistantes maternelles est conséquente mais ne connaît pas de tension importante, celle-ci peut être qualifiée de satisfaisante sur le plan quantitatif. Toutefois, la demande d'accueil collectif en EAJE est prédominée par la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue qui représente 60 à 65 % de la totalité de la demande alors que son offre d'accueil ne représente 43% de l'ensemble. La demande est donc supérieure à l'offre située sur la commune.

[Tapez ici]

Afin de renforcer son action auprès des familles la ville ouvre en 2013 un Espace Parentalité permettant l'accompagnement des parents. L'espace regroupe :

- Un point info : Accueil individuel, écoute, soutien et orientation parents/ados
- Le Relais Parents Assistant.es Maternel.les
- Le Point Ecoute Jeunes et Parents (PEJP) : Dispositif porté par la Maison des Adolescents de Vaucluse (MDA 84)
- La Maison de la Petite Enfance (0-4 ans)
- Accueil collectif parents-enfants (0-4 ans)
- Résonances Médiations

Le lieu est très fréquenté et en particulier par les familles du quartier prioritaire. En 2022, de nouveaux objectifs dans le cadre de la Convention Territoriale Globale ont émergé comme la création de l'initiative café parents. La ville anime aussi la plateforme numérique Portail Famille.

Education et services aux jeunes

Le service Vie Scolaire participe à la politique éducative de la Ville à travers le fonctionnement quotidien des écoles maternelles et élémentaires. Les différents services municipaux en lien direct avec l'Enfance-Jeunesse sont retrouvés au sein d'un lieu unique le Pôle Enfance Famille.

Le nombre d'établissement scolaire est important sur le territoire, pour une ville de 20 000 habitants.

La ville a 11 écoles publiques sur son territoire, dont 2 situées en cœur de ville (4 écoles maternelles et 7 et une école élémentaire privée. Celles-ci sont plutôt bien réparties sur le territoire.

La ville a deux collèges : le Collège Jean Bouin situé à proximité du centre-ville et le collège Jean Garcin situé au nord de la commune. Deux lycées sont comptabilisés sur le territoire, un Lycée d'enseignement général et/ou technologique Alphonse Benoît et le Lycée Professionnel Agricole La Ricarde.

Enfin, l'offre associative culturelle et sportive pour les jeunes est importante sur le territoire avec 39 associations culturelles et 43 associations sportives accueillant les 0-18 ans. De plus, pour les jeunes, plusieurs offres d'accompagnement sont disponibles sur la ville tels que L'accueil jeunes "l'Esprit J", le point information Jeunesse ou encore la Mission locale Luberon.

5.3.4 L'accès aux équipements sportifs

Des équipements pour de nombreuses disciplines

L'Isle-sur-la-Sorgue possède des équipements sportifs nombreux et divers. Toutefois, les infrastructures et les superstructures actuelles sont vieillissantes et ne permettent pas de satisfaire tous les besoins de la population. Afin de pallier à ce constat, la ville s'engage actuellement dans la rénovation des structures existante (Complexe Omnisport Couvert Emile Avy, gymnase Jean Legier) et mène en parallèle une réflexion est menée pour optimiser et créer des structures plus adaptées.

Terre de jeux 2024

Associée au Jeux Olympique 2024, la ville est labellisée « Terre de jeux 2024 » depuis septembre 2021. L'obtention de ce label permettra à la ville Au fil des mois et années à venir, d'œuvrer en faveur du sport, de créer des liens entre le sport, la jeunesse et l'éducation, de valoriser les amateurs comme les passionnés et de mettre le sport au cœur des enjeux de santé et de bien vivre à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Le parc de sports urbains

En 2020, la ville investit dans la construction d'un city stade et d'un skate park afin de proposer aux habitants un nouvel espace public ouvert à tous. L'objectif du site est d'une part d'offrir un nouvel équipement de pratique sportive et de loisirs aux jeunes islois, le city stade faisant partie des projets portés par le Conseil Municipal des Enfants 2017/2018. D'autre part, de proposer un site fédérateur pour les familles, propice à l'expression et aux rencontres.

Les réflexions en cours :

➤ Création d'un Centre aquatique intercommunal

La communauté de communes Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse travaille sur un projet de réalisation d'un centre aquatique communautaire. L'équipement répondra au « plan national des équipements aquatiques » favorisant l'accès à l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes. Le centre sera proche du centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue. Avec l'ajout du centre aquatique la ville prévoit la démolition de la piscine municipale.

➤ Projet de création d'un complexe sportif sur le site de l'hippodrome Saint Gervais

Le projet de création d'un complexe sportif sur le site de l'hippodrome Saint Gervais, s'inscrit dans une ambition de la ville de restructurer son offre en équipements sportifs. Actuellement l'hippodrome se situe au sud de la ville dans une zone agricole à 3km du centre-ville. Il se compose de nombreux équipements : terrain de foot, hippodrome, box à chevaux, buvette, tribune. A proximité on retrouve aussi d'autres équipements : boulodrome, pas de tirs à l'arc, salle des archers, stand de tirs couvert.

Les objectifs globaux du projet :

- Rénover une partie des équipements existants sur le site de l'hippodrome
- Déplacer certains équipements actuellement situés sur le complexe sportif des Capucins (composé actuellement d'un stade, d'une tribune et de courts de tennis et à proximité de la piscine municipale) vers le site de l'hippodrome

[Tapez ici]

- Implanter de nouveaux équipements sportifs pertinents indoor et/ou de plein air
- L'activité de courses hippiques serait supprimée.

L'implantation de panneaux photovoltaïques sera aussi envisagée. A l'heure actuelle, une étude de faisabilité et de programmation est en cours.

5.3.5 L'accès à la culture

La politique culturelle de L'Isle-sur-la-Sorgue a pour ambition de placer la culture au cœur de la vie quotidienne de ces habitants.

Une ville festive et des équipements culturels reconnus

L'Isle-sur-la-Sorgue accueille de très nombreux événements culturels tout au long de l'année dont la diversité des manifestations permet de toucher le plus grand nombre. Plusieurs festivités sont retrouvées autour de la thématique de l'art et de l'antiquité dont la très connue Foire à La Brocantes mais aussi des événements traditionnels liés à la Sorgue (La Pêche d'Antan, La Féerie Nautique, ...), des concerts ou encore des rencontres gastronomiques (Terroirs en Fête).

Quatre musées sont recensés à L'Isle-sur-la-Sorgue. Campredon Centre d'Art est un lieu reconnu et de référence dans le partage et la découverte des pratiques artistiques. En plus d'offrir des expositions d'art contemporain, le centre municipal accueille de nombreuses conférences et festivités culturelles. Néanmoins, depuis quelques années un essoufflement de l'équipement a pu être observé, dû en particulier au changement des pratiques culturelles du public, au contexte économique défavorable et à la crise sanitaire. Un nouveau projet culturel en 2023 est engagé par la ville permettant de restructurer son contenu et son organisation. La Fondation Villa Datris, équipement au rayonnement important, participe activement à l'attractivité culturelle de la ville. Sa volonté est de rendre accessible l'art contemporain accessible tous. Une ambition portée par sa politique culturelle de mécénat qui permet d'offrir des entrées gratuites aux expositions, aux conférences ainsi qu'aux visites guidées et ateliers créatifs. Enfin, la Filaventure et le Musée du Jouet et de la Poupée Ancien possède une envergure plus locale mais permette de diversifier l'offre culturelle. Les structures culturelles municipales sont ouvertes gratuitement aux établissements scolaires.

Des équipements culturels locaux

Une salle des fêtes municipale est mise à disposition de la population, toutefois l'équipement se fait vieillissant. De plus, on ne retrouve aucune salle de spectacle ou de théâtre sur le territoire.

L'école de musique municipale dispense un enseignement musical pour tous. Elle participe aussi activement à la vie culturelle de la ville en proposant des animations, des festivals et concerts tout au long de l'année. L'école de musique est un tremplin possible vers les conservatoires à rayonnement régional.

La ville accueille aussi une petite bibliothèque faisant partie du réseau national des bibliothèques associatives, celle-ci ne possède pas de grande envergure et n'est utilisé que par les habitants de proximité.

La ville a mis à disposition des associations culturelles locales l'Espace de Création Artistique, offrant un lieu de rencontres culturelles.

[Tapez ici]

Association intercommunale, le Cinéma d'art et d'Essai la Strada a pour objectif de promouvoir le cinéma en zone rurale. Strada participe fortement à l'animation culturelle des communes desservies. Les municipalités sont sensibles aux aspects positifs de son action, puisqu'elles participent toutes financièrement à son soutien, de même que la CCPMV.

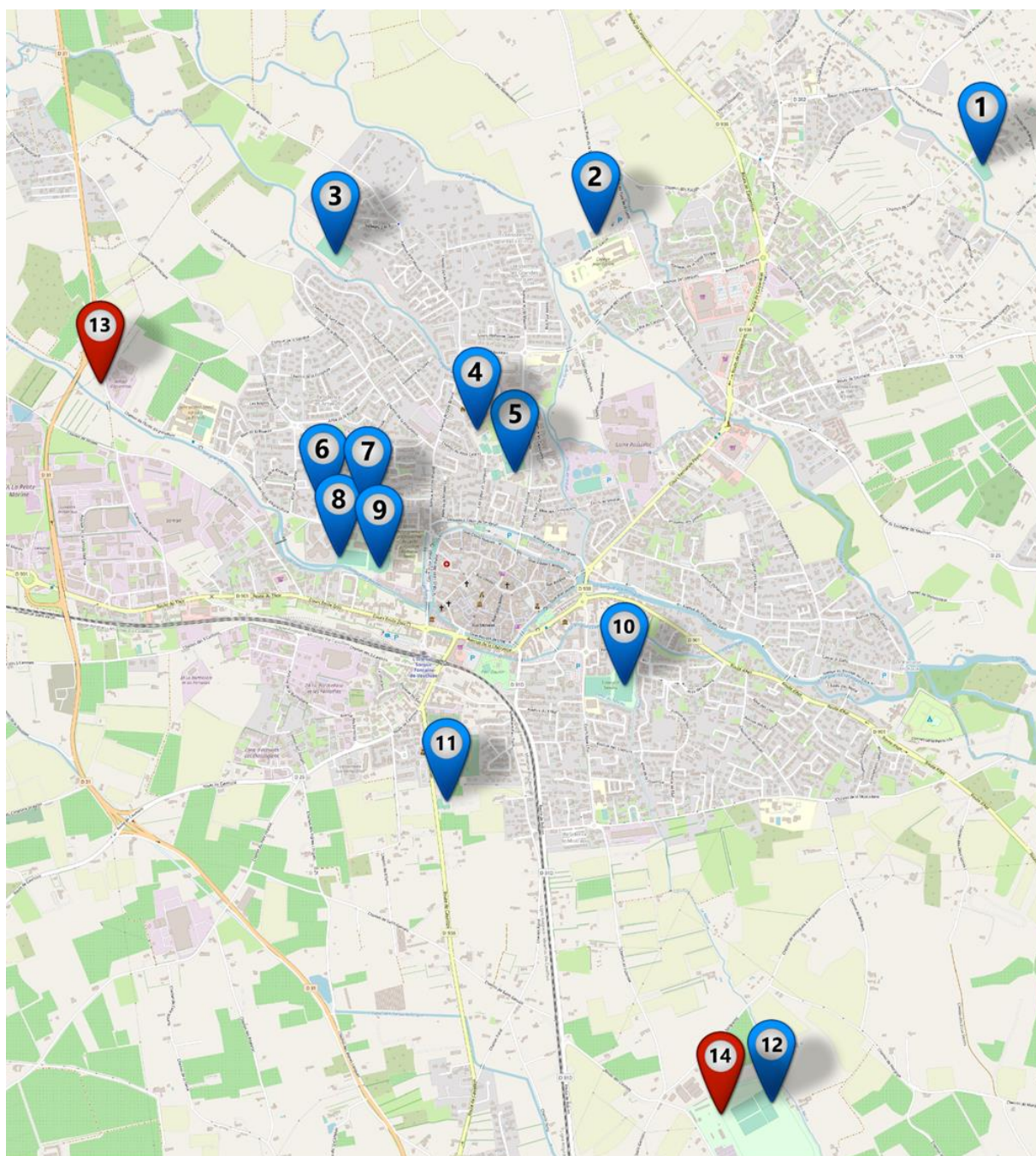
[Réhabilitation de l'hôtel Donadeï - Campredon Centre d'Art](#)

Une convention Ville et Fondation du patrimoine a été signée en mai 2022 afin de réaliser des travaux de restauration du Campredon Centre d'Art afin de faire face aux signes de vétusté de l'hôtel Donadeï. Un partenariat dont l'objectif est d'encourager le mécénat populaire et d'entreprise à travers une campagne de souscription financière. Le chantier débutera en 2022 qui s'étalera jusqu'en 2028.

[Un futur Pôle culturel en plein centre-ancien](#)

Afin de restructurer et de promouvoir les pratiques culturelles tout en requalifiant le patrimoine de la ville, un Pôle culturel est en développement dans le centre ancien. En effet, la ville investit dans le projet de réhabilitation de l'îlot de la Tour d'Argent dont l'ambition est de créer un équipement culturel et patrimonial structurant. Celui-ci prévoit la construction d'un futur cinéma au cœur d'un ensemble bâti existant ancien et pour partie classé ainsi que l'implantation d'équipements culturels en lien avec le numérique au sein de la Tour d'Argent.

L'accès aux équipements sportifs



Equipements sportif

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Stade Saint Antoine | 7. Stade Jean Bouin |
| 2. Gymnase Martin Luther King | 8. COSEC Emilie Avy |
| 3. Stade Saint-Jean | 9. Stade Villevielle Roger Boudin |
| 4. Piscine municipale | 10. Stade Louis Joly (des Névons) |
| 5. Complexe sportif des capucins | 11. Skate Park et city stade |
| 6. Gymnase Jean Legier | 12. Hypodrome Saint Gervais |



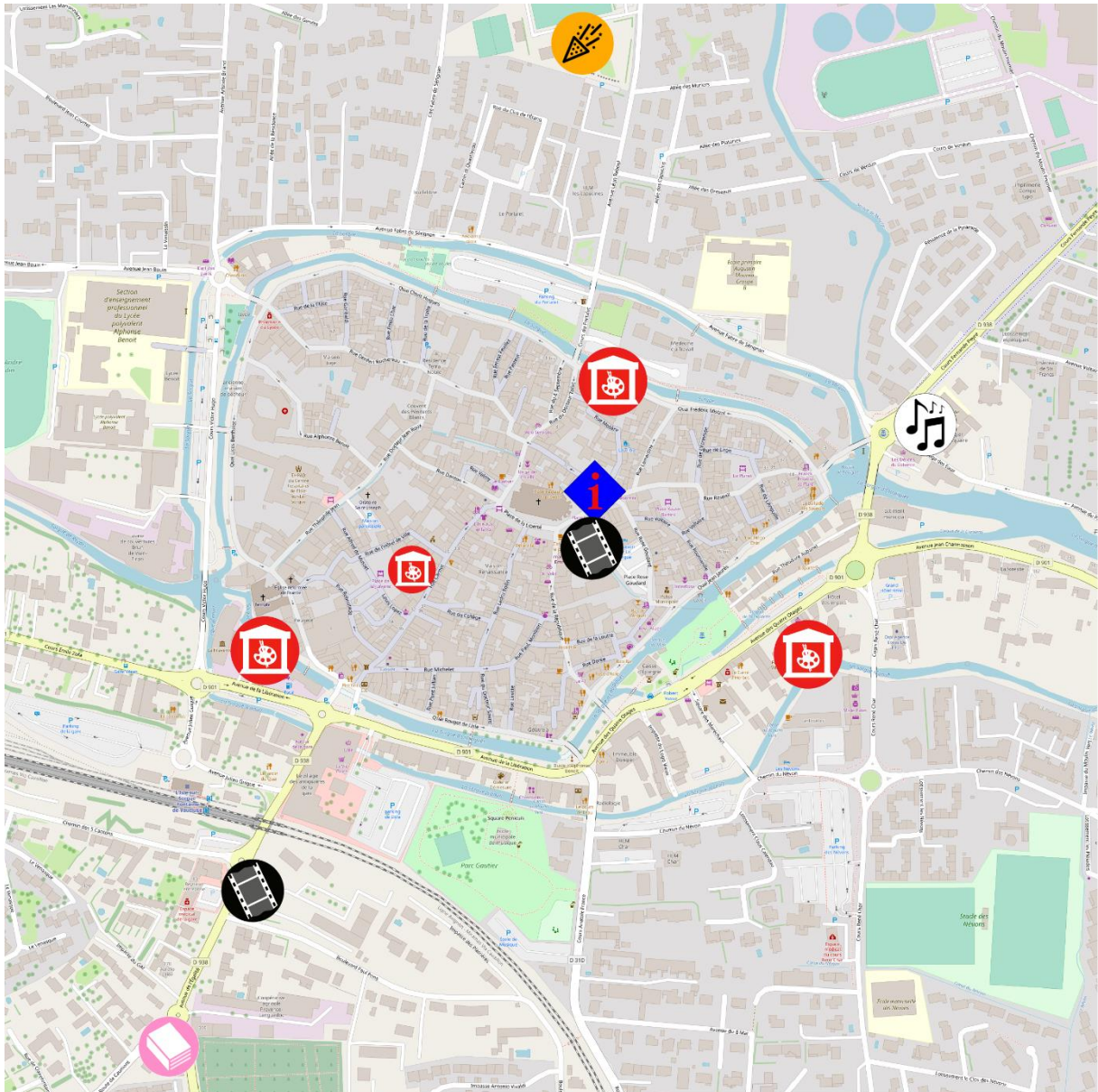
Futur équipement sportif

13. Futur centre aquatique
14. Futur complexe sportif

Source : Direction PVD

[Tapez ici]

L'accès aux équipements culturels



Office du tourisme



Salle des fêtes municipale



Musée

1. Campredon Centre d'Art
2. Musée du Jouet et de la Poupée Ancienne
3. Musée La Filaventure
4. Fondation Villa Datris
6. Futur cinéma
7. La Strada Cinéma Itinérant



Ecole municipale de musique

1. Campredon Centre d'Art
2. Musée du Jouet et de la Poupée Ancienne
3. Musée La Filaventure
4. Fondation Villa Datris



Cinéma

6. Futur cinéma
7. La Strada Cinéma Itinérant



Bibliothèque

Source : Direction PVD

5.4 Les AFOM de l'axe 4 « Services et équipements publics »

AFOM « Accès aux services de santé »	
Atouts	Faiblesses
Centre hospitalier en centre-ville – offre de soins axé sur la médecine gériatrique (UHR, EMA, EHPAD, Equipe Territoriale de Soins Palliatifs Sud-Vaucluse (ETSP)) + présence de la Plateforme des aidants Réflexion pour l'accueil et le maintien d'internes Réhabilitation du Centre hospitalier fin 2024 Forte collaboration Ville-CPTS–Hôpital: réflexion commune pour l'ouverture d'un centre de soins non programmés (ouverture 2024), Journée Check-up incluant le programme ICOPE (octobre 2022), ... Présence de 2 EHPAD sur le territoire Diversité de structures médico-sociales et associatives accès sur l'accompagnement des personnes fragiles dont les seniors : CCAS, Centre sociale la Cigarette, EDÉS,... → Collaboration service des sports de la Ville et CCAS : Pass senior, programme PIED Contrat de Ville qui structure de nombreuses actions (alimentation et bien-être, vieillissement, ...), en forte collaboration avec le Centre sociale : des actions souvent ouvertes à tous (pas seulement population QPV) Espace Municipale de Santé centralise l'offre et améliore l'attractivité médicale sur le territoire	Spécialités « restreintes » du centre hospitalier Manque d'une stratégie de santé et vieillissement à l'échelle de la collectivité Perte de Centre Médico-Psychologique Adultes alors que le taux de la population avec des maladies psychiatriques (ALD) est le plus élevé du Vaucluse
Opportunité	Menaces
Richesse associative pour les seniors Stratégies territoriales : - Plan de santé du Vaucluse 2022 : recrutement médecin, développement télémedecine - Projet Régional de santé 2018-2023 : veille des appels à projet et à manifestation d'intérêt de la Région - Projet de Santé CPTS : réseau de professionnels de la santé, programme ICOPE, ...	Vieillissent de la population Manque persistant de médecin généraliste et de médecins spécialistes (vigilance départ à la retraite) Possible fermeture des urgences de Cavaillon

AFOM « Accès aux services publics du quotidien »

Atouts

Couverture fibre et téléphonie mobile très satisfaisante

Nombreuses actions de médiation et d'inclusion numérique à travers divers acteurs (EdeS, CCAS, Centre Social la Cigarette, ville) : Conseiller numérique, Aidants connect, Ecrivain public numérique

2 dispositifs majeurs : Grenier numérique et Espace France Service (ouvert depuis juin 2022)

Dématérialisation engagée par la ville

Plusieurs équipements culturels reconnus : Fondation Villa Datris, Campredon Centre d'Art

Structure culturelles municipales gratuites pour les écoles

Une ville festive aux nombreux événements culturels

Nombreuses structures d'accompagnent complémentaires (accès au droit, parentalité,...) porteurs d'actions concrètes (Contrat de ville): CCAS, Centre sociale, Edes, ... → des structures au sein du QPV

Plusieurs structures actives sur l'accès à l'emploi et à la formation : Association La clef des champs, Mission Locale,...

Faiblesses

Absence d'état des lieux complet sur l'accès au numérique

Des populations difficiles à atteindre « public invisible », notamment à cause de l'éloignement géographique (hameaux) → moins d'équipements

Complexité d'accès aux droits qui subsiste

Absence d'une salle de spectacle/ salle polyvalente « intermédiaire »

Absence d'une médiathèque

Equipements sportif nombreux et variés mais vieillissants

Opportunités

Stratégie ANCT et collectivité pour développer le service aux publics

Réseau associatif riche → forte mobilisation citoyenne

Rénovation (Complexe Omnisport Couvert) et création de nouvelles structures sportives (complexe sportif sur le site de l'hippodrome Saint Gervais, centre aquatique intercommunale)

Futur Pôle culturel en pleins centre-ancien : Cinéma

Menaces

Fermetures de certains services publics : trésor public à Avignon

Persistance de l'exclusion numérique et de l'accès aux droits

5.5 Enjeu, orientations et plan d'actions de l'axe 5

Orientation n°1 : Offrir aux habitants l'accès à des services de santé de qualité	
Espace Médical Municipal (4)	Projet en cours / lancé
Stratégie de santé	Projet en cours / lancé
Actions de prévention à destination des seniors	Projet en cours / lancé

Orientation n°1 : Accompagner l'accès aux services numériques	
Espace France Service (1)	Projet en cours / lancé
Développement des actions du Grenier Numérique (2)	Projet futur

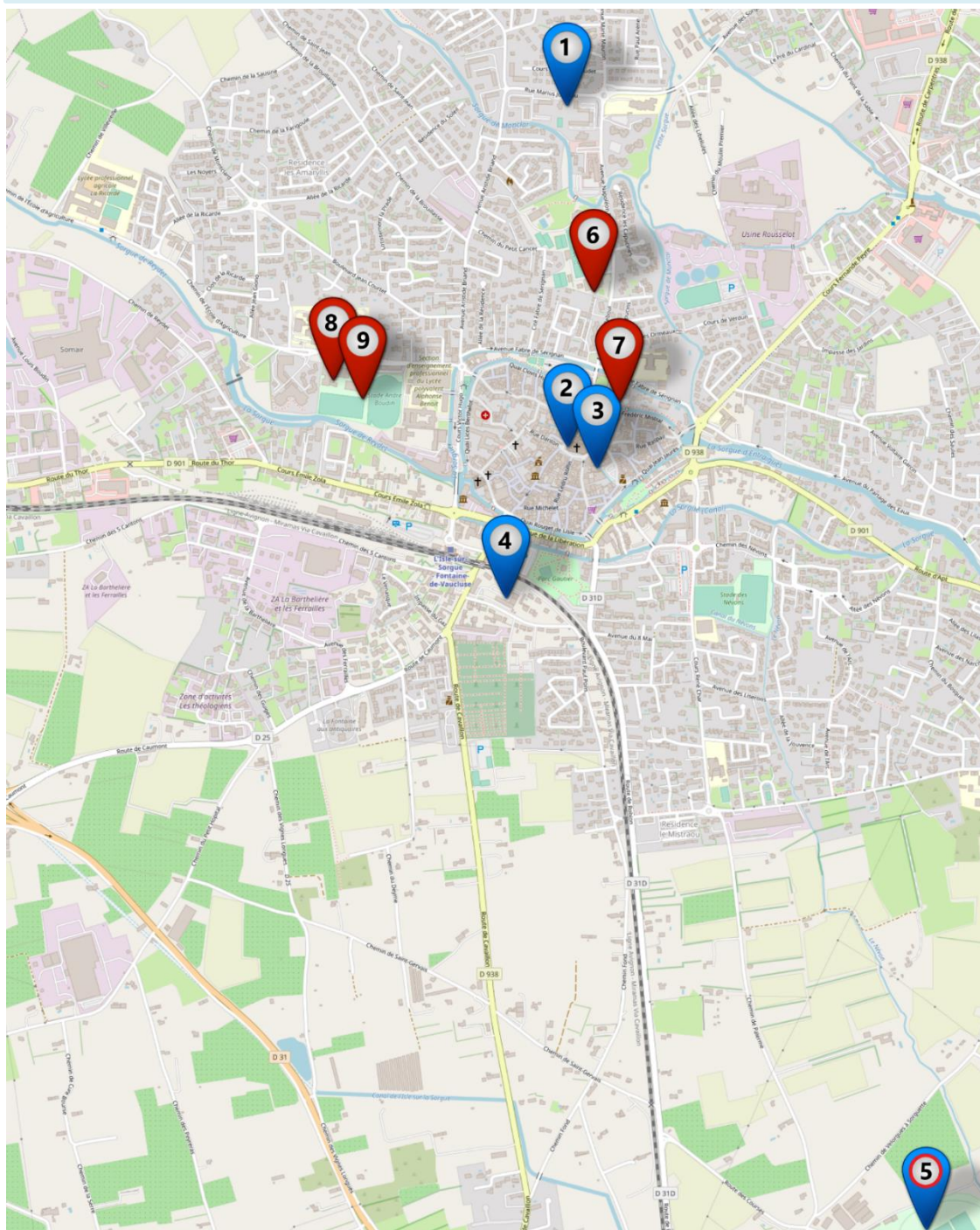
Orientation n°3 : Permettre un accès facilité à la formation et à l'emploi	
Projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »	Projet futur
Réflexion sur un projet de centre de formation des métiers d'art	Projet futur

Orientation n°4 : Promouvoir les pratiques culturelles diversifiées	
Projet du Pôle culturel (3)	Projet en cours / lancé
Réhabilitation de la salle des fêtes (6)	Projet futur
Réhabilitation du centre culturel municipal Campredon (7)	Projet futur

Orientation n°5 : Développer le sport du quotidien et de haut niveau	
Aménagement d'équipements sportifs et ludiques (Pumptrack) (10)	Projet en cours / lancé
Réhabilitation des gymnases du Cossec E. Avy et J. Legier (8 et 9)	Projet futur
Projet du complexe sportif sur le site de l'hippodrome (5) (en lien avec le projet 1.5 du CRTE : piscine intercommunale)	Projet futur

Localisation des actions de l'Axe 5

Favoriser l'accès à la santé, aux services et équipements publics



Futurs projets



Projet dont l'étude est comprise dans la convention de soutien à l'ingénierie PVD



Projets en cours / lancés